

CONSTRUIRE

LE MAGAZINE DE LA CONSTRUCTION

VOL. 37 N° 2
ÉTÉ 2022

DOSSIER

Expansion d'entreprise



iStock

DEPUIS
35
ANS
AVEC VOUS

ACQ

ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

T'ES FAIT POUR ÇA

Découvre
les capsules de
nos 4 ambassadeurs
de la relève à
[CARRIERENCONSTRUCTION.COM](https://www.cARRIERENCONSTRUCTION.COM)



Dossiers

Expansion
d'entreprise **18**

Programmes
de financement **28**

Construire
plus vert **38**

L'Association de la construction du Québec publie **CONSTRUIRE**, le magazine référence de l'industrie de la construction, dans le but de livrer l'actualité et une variété de contenus abordant les différents aspects de la construction au Québec, aux intervenants des secteurs institutionnel, commercial, industriel et résidentiel.

L'ACQ Résidentiel, filiale officielle du secteur résidentiel de l'Association de la construction du Québec, offre depuis plus de 25 ans des produits de garantie et des services spécialisés sur les bâtiments résidentiels.

ACQCONSTRUIRE.COM
portail de la construction

Sommaire

ÉTÉ 2022

INSTITUTIONNEL / COMMERCIAL / INDUSTRIEL ET RÉSIDENTIEL

Éditorial	5
Congrès 2022	6
Nouvelles de l'industrie	12
Coffre à outils — NOUVEAU!	14
Nouvelles des ACQ régionales	15
Nouveaux produits	16
Ressources humaines	17
Relations du travail	23
Économie	26
Relations du travail et perfectionnement	32
Affaires juridiques	34
Santé et sécurité du travail	42
Techniques de la construction et du bâtiment	44
Formation	46
Technologies de l'information	48
Construction durable	49
Portraits de femmes	50



iStock

NOS ANNONCEURS

// ACQ – FORMATION CONTINUE acq.org/formation-continue	14
// ACQ – LA FACTRY acq.org/repertoire-des-cours	31
// ACQ – PERFECTIONNEMENT acq.org/fiers-et-competents	33
// ACQ – PROGRAMME INTÉGRITÉ acq.org/integrite	47
// ACQ RÉSIDENTIEL – GARANTIE QUALITÉ CONDO acq.org/residentiel	36-37
// ACQ RÉSIDENTIEL – SERVICES TECHNIQUES acq.org/services-techniques	45
// ACQ RÉSIDENTIEL – GARANTIE PROTECTION DES ACOMPTES acqresidentiel.ca	51
// BSDQ bsdq.org	21
// COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC ccq.org	2
// ENERGIR energir.com	16
// FILGO-SONIC filgo-sonic.com	49
// LOCATION D'OUTILS GM locationgm.ca	24-25
// LOU-TEC loutec.com	52
// SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC habitation.gouv.qc.ca	43

CONSTRUIRE

Éditrice // Sonia Brossard

Rédactrice en chef // Annie Hulmann

Coordination / Révision //
Suzanne Le Comte

Collaborateurs //

Jean-François Arbour, Marc Beauchamp, Rafik Bentabbel, Catherine Blanchard, Deisy Castillo, Jean-Philippe Cliche, Stéphane Eugénie, Catherine Guay, Alain Lahaie, Pierre Longpré, Alexandre Millette, Manon Poirier, Mely-Xiu Raymond, Anne-Marie Tremblay.

Coordination de l'infographie //
Catherine Boivin

Graphistes //
Joëlle Lupien
Emmanuelle Rancourt

Impression et préparation postale //
TC - Imprimeries Transcontinental

Tirage //
32 000 exemplaires, édition été 2022

Associations régionales affiliées //
1 063 exemplaires

Fréquence de parution //
Quatre fois l'an

Ventes publicitaires //

Mélanie Crouzatier, CPS Média
450 227-8414, poste 304
mcrouzatier@cpsmedia.ca

Abonnement // 40 \$ pour un an (taxes incluses)

Courrier poste-publication et poste-distribution // 40063365

Les textes et illustrations de **CONSTRUIRE** ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le volume et le numéro.

Les opinions exprimées dans **CONSTRUIRE** ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACQ.

Dépôt légal // Bibliothèque et Archives nationales du Québec. ISSN 0833-0239

Imprimé au Canada

Changement d'adresse: Transmettre Par courriel // magazineconstruire@acq.org

Par la poste // 9200, boul. Métropolitain Est Montréal (Québec) H1K 4L2

Par télécopieur // 514 354-8292

Par téléphone // 514 354-8249 (2650)

ACQ

ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

ANNONCEZ DANS LE MAGAZINE CONSTRUIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Dossiers

- // Intégration des technologies: études de cas
- // Bonnes pratiques: s'inspirer d'ailleurs
- // Boom immobilier: impacts

RÉSERVEZ

vosre espace publicitaire
avant le 4 août 2022
Mélanie Crouzatier
Gestionnaire de compte

CPS Média
450 227-8414, poste 304
mcrouzatier@cpsmedia.ca

2022 pourrait passer à l'histoire, pour le meilleur et pour le pire

L'industrie de la construction ne sera bientôt plus la même et le meilleur est devant nous. En effet, lors du dépôt de son budget en mars dernier, le gouvernement de la CAQ a confirmé qu'il avait la ferme intention de mettre fin aux délais de paiement dans notre industrie.

Un engagement clair écrit noir sur blanc. Il s'agit d'un moment historique et d'un gain important pour notre industrie, car cette revendication, la Coalition contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction l'avait maintes fois défendu devant les parlementaires au cours des 10 dernières années.

Depuis la création de la Coalition, la solution était simple. Nous avons besoin de l'intervention de l'État pour imposer un calendrier de paiement obligatoire ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends à tous les donneurs d'ouvrage publics afin que nos entreprises cessent de financer les projets publics et qu'elles soient payées dans des délais raisonnables.



Il y a eu assurément une tentative de bien faire les choses, avec le dépôt d'un arrêté ministériel visant à mettre en place des projets pilotes, par le ministre Robert Poëti en 2016. Il y a aussi l'ajout des dispositions de l'arrêté ministériel au projet de loi 66, visant l'Accélération de 180 projets d'infrastructures publiques, par la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, en 2020. Il s'agissait là d'une reconnaissance de l'existence du problème tout comme on reconnaissait que les dispositions de l'arrêté ministériel comportaient les solutions à ce problème.

Or, le jour du dépôt du rapport sur les projets pilotes est finalement arrivé et les constats sont clairs : les résultats sont concluants et les solutions présentes dans l'arrêté ministériel ont eu des bienfaits, autant pour les entreprises que pour les donneurs d'ouvrage publics. Dans les jours qui ont suivi, le cabinet du secrétariat du Conseil du trésor nous a montré des signes d'ouverture. Plus concrètement, dans son budget 2022-2023, le gouvernement s'est engagé à mettre fin aux délais de paiement dans l'industrie de la construction. Même si au moment d'écrire ces lignes, les détails demeurent inconnus, nous avons l'assurance que le gouvernement a « l'intention d'étendre les mécanismes du projet pilote de façon durable [...] et à offrir une transition à l'industrie de la construction. »

Par ailleurs, nous avons débuter notre travail au sein d'un comité construction de la CNESST pour donner suite à l'adoption de la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail*. Au cours des prochains mois, nous travaillerons de pair avec nos partenaires patronaux pour que les revendications des employeurs relativement à la formation des travailleurs, aux droits de gérance et à la productivité soient considérées.

Dans un autre ordre d'idées, je souhaite offrir mes pensées à toutes les familles qui sont actuellement affligées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Au-delà des impacts économiques qui se font ressentir ici, ils seront nombreux au cours des prochains mois à venir trouver refuge au Québec. À cet égard, l'ACQ travaille activement pour que les réfugiés ukrainiens puissent trouver un travail rapidement dans notre industrie et que les voies de passages habituels ne soient pas un frein pour leur intégration sur les chantiers de construction. L'ACQ a également offert un don à la Croix-Rouge en guise soutien au peuple ukrainien. D'ailleurs, j'invite tous les entrepreneurs du Québec à contribuer, à la hauteur de leur moyen, au fonds de la Croix-Rouge qui est destiné à fournir une assistance humanitaire aux personnes éprouvées par la crise en Ukraine.

En terminant, je ne peux passer sous silence le départ de notre directeur général, Luc Bourgoin, qui a décidé de quitter pour des raisons personnelles. Au nom de tous les présidents et officiers qui m'ont précédé et avec qui tu as eu la chance travailler, je souhaite te remercier pour ton dévouement et ta bienveillance. Tu as su mener l'ACQ à un autre niveau et c'est en grande partie grâce à toi si nous sommes aujourd'hui la plus grande association multisectorielle d'entrepreneurs en construction du Québec. Merci Luc! //

Jean-François Arbour, ing.
Président de l'Association
de la construction du Québec

UNIS

PAR NOTRE

PASSION

Le plus important rassemblement d'entrepreneurs de l'industrie de la construction s'est tenu les 13 et 14 mai 2022 au Fairmont Le Manoir Richelieu, à Charlevoix. L'événement, auquel plus de 300 participants ont assisté, a contribué à favoriser les échanges et les apprentissages sur des enjeux actuels de la construction. Des ateliers et conférences ont permis aux participants de repartir avec des solutions concrètes pour leur entreprise. Des séances de réseautage ont également été mises en place pour leur permettre de discuter et de partager avec des professionnels de l'industrie tout en renforçant leurs relations d'affaires.

Nous vous dévoilons les faits saillants de ces 2 journées de conférences et d'ateliers!

VENDREDI 13 MAI 2022



Photographies Commercial

Le changement est permanent

Sylvain Guimond a ouvert le Congrès en grande pompe, avec sa conférence intitulée *Le changement est permanent*, où il a expliqué que s'adapter est un défi majeur et constant, car nous sommes dans un monde où tout change rapidement. Conférencier de réputation mondiale, Sylvain offre des conseils inspirants pour les entreprises, les sportifs et le grand public. Sylvain est avant tout docteur en psychologie du sport, éducateur physique et ostéopathe.

Les enjeux communs des entrepreneurs d'expérience... et comment y faire face!

Stéphane Gingras et Laurie Bélanger de l'École d'Entrepreneurship de Beauce ont présenté aux entrepreneurs les sept principaux enjeux communs à plus de 500 entrepreneurs et chefs d'entreprise malgré leur différence d'âge et de secteur. Ils leur ont montré comment y faire face et ont donné l'opportunité aux participants de réfléchir en équipe à différentes questions et d'y répondre. Les entrepreneurs se sont bien prêtés au jeu et n'ont pas hésité pas à se partager leurs bons outils.

TECHNOLOGIES UTILISÉES EN CHANTIER AU QUÉBEC

Différentes technologies utilisées sur des chantiers ici même au Québec pouvant aider les entrepreneurs à augmenter leur productivité et la santé et sécurité sur leurs chantiers ont été présentées.

Ergonovix

Les participants de la conférence ont pu profiter de la démonstration d'Ergonovix qui avait amené sur place ses deux modèles d'exosquelette, un système conçu pour les travailleurs effectuant des tâches répétitives et nécessitant de soulever des charges. Chaque bras d'un exosquelette d'Ergonovix peut supporter une charge allant jusqu'à 12 lb.

DroneExperts

DroneExperts, quant à lui, a fait découvrir aux participants comment les drones peuvent les aider dans la prise de données de différentes façons sur les chantiers. Les drones ont pour avantage de pouvoir aller dans des zones peu accessibles. De plus, grâce à la puissance et à la finesse de sa technologie, le drone de DroneExperts peut effectuer la prise de mesure de grandes surfaces avec plus de rapidité et de précision.

Ganotec

La compagnie Ganotec, division de Kiewit, a montré aux participants comment son détecteur CAT DETECT aide à prévenir les collisions entre les travailleurs et les machines en chantier en envoyant des signaux sonores et visuels aux opérateurs d'équipement et aux travailleurs se trouvant dans une zone dangereuse.

Pomerleau

La présentation de Pomerleau a porté principalement sur ses robots. En effet, dans sa quête d'optimiser ses processus et le travail de ses équipes sur les chantiers, Pomerleau a intégré depuis janvier 2020 Spot, le robot-chien, entièrement automatisé et muni de la technologie LiDAR et d'un scanner au laser 3D fixé sur son dos. Spot n'est pas le seul robot sur les chantiers de Pomerleau. Le robot Jaibot est quant à lui spécialisé dans le marquage des ancrages.

Bâtir sa marque employeur pour favoriser la rétention et le recrutement

Encore plus vrai dans une ère où la main-d'œuvre se fait rare, il est important pour une entreprise de savoir retenir ses compétences et ses employés en se différenciant et en se démarquant de la concurrence. Cette conférence, animée par Julie Tardif, d'Iceberg management, a permis de mettre le doigt sur les éléments clés pour favoriser notamment l'engagement et la mobilisation des équipes.

Vers un virage numérique: discussion avec la SQI et partage d'expériences avec des acteurs de l'industrie

Le virage numérique de l'industrie de la construction passe par le BIM qui est une tout autre façon de penser et de réaliser un projet de construction. Tous les acteurs et toutes les parties prenantes s'entendent pour dire que l'utilisation du BIM dans la réalisation des projets de construction permet de faire des gains de productivité considérables. Joseph Faye, directeur des Services corporatifs de l'ACQ, a animé le panel de discussion à cet effet.

SAMEDI 14 MAI 2022

Développer ses soft skills: un enjeu clé pour réussir dans le milieu des affaires

Alors que la technologie évolue très rapidement, la compétence humaine quant à elle est permanente. Pour réussir dans le milieu des affaires, il est important de développer ses habiletés professionnelles, mais aussi de comprendre le pouvoir des émotions de base. Benoît Chalifoux a montré aux entrepreneurs comment améliorer leur intelligence émotionnelle ainsi que leur prise de décision.



Photographies Commercial

Par quatre chemins: tout sur les nouveautés juridiques que vous devez connaître pour la gestion de vos projets et de votre entreprise

Les avocats de la Direction des affaires juridiques et gouvernementales de l'ACQ ont présenté de façon approfondie les dernières nouveautés en matière de jurisprudence. Voici quelques sujets qui ont été traités: l'application récente de la décision Caron avec ses implications sur le fardeau qui repose sur l'employeur ainsi que l'évolution du pouvoir de la CNESST, les développements récents du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) et les mesures pouvant aider à pallier le manque de main-d'œuvre.

Francis Bouillon

Vint cinq ans après Guy Lafleur, Francis Bouillon est le premier à avoir gagné la coupe Memorial. Il reste un héros dans nos cœurs, mais savons-nous toutes les embûches qu'il a traversées avant de finalement se faire repêcher par les Canadiens de Montréal? La salle était comble et le public, avide de détails, a écouté Francis, samedi dernier, partager les nombreuses péripéties de son parcours de l'Aréna Préfontaine (maintenant baptisée Aréna Francis Bouillon) au Centre Bell, un parcours fortement marqué par la persévérance et la résilience.



Photographies Commercial

C'est sous les applaudissements des participants qu'a pris fin la deuxième journée de conférences.

MERCI À NOS PARTENAIRES



FÉLICITATIONS AU

PRIX CONSTRUIRE ACQ

Après plus de deux ans depuis le dernier gala, nous sommes heureux de vous avoir retrouvés en si grand nombre le 14 mai dernier lors de la prestigieuse Soirée des prix Construire au Fairmont Le Manoir Richelieu. Plus de 400 personnes étaient présentes pour souligner la qualité de leurs réalisations et leur contribution à l'essor de l'économie québécoise.

PRIX PROVINCIAUX

Les entreprises sont sélectionnées pour la qualité de leur travail, leur contribution à un plus grand rayonnement de l'industrie, la formation exemplaire de leurs employés ou toute réussite particulière. Leur implication sociale et dans la collectivité est également prise en compte dans le choix des entreprises lauréates.

Chantier d'importance

Présenté par Miller Thomson

CLUB MED CHARLEVOIX – L'INTENDANT



M. Fernand Mercier, directeur et M. Raphael Volpato, directeur des opérations, L'Intendant.

Fiers et compétents

Présenté par Fiers et compétents

MARC COSSETTE INC.



M. Dominique Cossette, président et M. Samuel Olivier Grenier, ingénieur, Marc Cossette Inc.

Construction durable

Présenté par Soprema

LES CONSTRUCTIONS RICHARD ARSENAULT INC.



M. Alexandre Gauvin, représentant technique, Soprema et M. Frédéric Allard, vice-président, Les Constructions Richard Arsenault Inc.

Jeune Leader

Présenté par Fonds de solidarité FTQ

M. SHAWN CÔTÉ



M. Shawn Côté, vice-président, Décor Pink.

Construire se conjugue au féminin

Présenté par Pomerleau

LES ENTREPRISES DE PEINTURE CATTO ET FILS



Mme Carolyne Fillion, directrice Innovation – Recherches et Développement, Pomerleau et Mme Mélanie Doiron, présidente-directrice générale, Les Entreprises de peinture Catto et Fils.

Mutuelles de prévention ACQ

Présenté par Groupe conseil Novo SST

AUDET & KNIGHT



M. Vincent Lord, directeur actuariat, Groupe conseil Novo SST, M. Jean-François Chouinard, coordonnateur santé et sécurité du travail et M. Guylain Audet, directeur général, Audet & Knight.

PRIX RÉSIDENTIELS

Les trophées sont remis à des entreprises qui se démarquent par la qualité de leurs travaux, le respect de nouvelles normes de construction et leur expertise.

Condos en hauteur – 10 étages et plus

SKYBLÜ - PHASE 1

PAR INVESTISSEMENT RAY JUNIOR ET GROUPE MAGMA



M. Ray Junior Courtemanche, président, Investissement Ray Junior Inc.

Condos en hauteur – moins 10 étages

CHARLOTTE CONDOS SOCIÉTÉ

PAR AXXYS CONSTRUCTION



M. Michel Belleville, directeur de projet, AXXYS Construction.

Découverte de l'année – résidentiel

VIVENDA



M. Luc Fournier, directeur des ventes et du marketing, Vivenda.

Promoteur immobilier – Projets d'envergure

GROUPE DEVIMCO



M. Laurent Messier, chef de la direction et associé, Groupe Devimco.

Transformation d'immeuble

PLAZ CONDOS

PAR L'ÉCUYER REDMOND CONSTRUCTION



M. John Redmond et M. Philippe L'Écuyer, associés, L'Écuyer Redmond Construction.

Innovation

CITÉ ANGUS - PHASE 1

PAR SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS



Mme Marilou Hudon-Huot, vice-présidente location commerciale et développement industriel, Société de développement Angus.

Immeuble multiusage

LE QG SAINTE-FOY

PAR CAPWOOD



Mme Linda Nadeau, directrice Marketing et Communications, M. Denis Epoh, directeur général et M. Mathieu Carrier, directeur principal développement et construction, Capwood Advisors Inc.



Toutes les photos des lauréats ont été prises par Photographes Commercial.

FÉLICITATIONS AU

PRIX RÉGIONAUX

Les trophées régionaux sont remis à des entreprises qui se sont démarquées dans leur région et qui ont contribué au développement économique et social de celle-ci. Cette distinction vient également souligner l'implication, le dynamisme et l'excellence des entreprises sélectionnées.

Région Bas-Saint-Laurent • Gaspésie Les Îles

PRODUITS MÉTALLIQUES PMI



M. Jean-François Desmarais, directeur ingénierie, Mme Josiane Pouliot, directrice des finances, M. Sébastien Noël, vice-président directeur général et M. Jean Pouliot, président, Produits Métalliques PMI.

Région Estrie

CONSTRUCTION GÉRATEK LTÉE



M. Steve Côté, président, ACQ Estrie, Mme Lucie Lauzon, directrice gestion de risque et M. David Gosselin, ing., président-directeur général, Construction Gératek Ltée.

Région Laval • Laurentides

TOITURES HOGUE INC.



M. Maxime Huot, vice-président Ventas, Toitures Hogue Inc. et M. Simon Levasseur, président, ACQ Laval - Laurentides.

Région Mauricie • Bois-Francs • Lanaudière Centre-du-Québec

SHALWIN



Mme Véronique Doyon, présidente, ACQ Mauricie · Bois-Francs · Lanaudière · Centre-du-Québec, M. Dany Roy, directeur de division, M. Patrick Guay, directeur division commerciale et Mme Alexandra Champagne, coprésidente du Conseil d'administration, Shalwin.

Région Métropolitaine

RESIDIA - DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER



M. Marc-Antoine Cloutier, Développement des affaires et stratégie de ventes, M. Charles Duchesne, président, Residia – Développement immobilier et M. Luc Simard, président, ACQ Métropolitaine.

Région Montérégie

LES GOUÏTIÈRES DE L'ÎLE-AUX-NOIX INC.



M. Samuel Thomas, M. Denis Thomas, président, Mme Sylvie Lussier, secrétaire, Mme Josy-Anne Thomas et M. Guillaume Thomas, Les Gouïtières de l'Île-aux-Noix Inc.



**POUR TOUS LES DÉTAILS CONCERNANT LES LAURÉATS 2022
et pour visionner leur capsule hommage, visitez
acq.org/laureats2022**

Région Nord-Est du Québec
SERVICES INDUSTRIELS PDP



M. David Vaillancourt, président et chef de la direction et
M. Jonathan Arsenault, ing., associé, Services industriels PDP.

Région Québec
CONSTROBOURG INC.



M. Réal Bourdeau, président, Constrobourg Inc. et M. Pierre Blouin,
président, ACQ Québec.

Région Outaouais • Abitibi • Nord-Ouest du Québec
HARDY CONSTRUCTION



M. Dany Hardy, président, Hardy Construction.

Région Saguenay • Lac-Saint-Jean
CEGERCO



Mme Valérie Gilbert, vice-présidente Finances et Administration,
M. François Caron, vice-président travaux civils, M. Marc Villeneuve,
directeur santé et sécurité du travail et M. Jean-François Coudé,
vice-président, directeur général, Cegerco.

MERCI À NOS PARTENAIRES



BUDGET DU QUÉBEC 2022:

l'ACQ se réjouit de l'engagement du gouvernement de mettre fin aux délais de paiement dans l'industrie de la construction

L'Association de la construction du Québec (ACQ) est heureuse de constater que le gouvernement du Québec s'engage à mettre fin aux délais de paiement dans l'industrie de la construction, une demande historique de l'ACQ et de ses partenaires de l'industrie. L'ACQ est également satisfaite de la hausse des investissements dans le plan québécois des infrastructures (PQI) qui passeront de 135 milliards de dollars à 142,5 milliards de dollars pour les 10 prochaines années. Ces sommes serviront, entre autres, à la construction et à la rénovation des écoles, des hôpitaux et des maisons des aînés.

 **Communiqué publié sur acq.org et sur CNW, le 22 mars 2022.**

MÉMOIRE PL 12

Dans le cadre du dépôt du projet de loi 12, *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*, l'ACQ a présenté un mémoire à la Commission des finances publiques le 17 mars dernier. L'ACQ y indique qu'elle accueille positivement les nouvelles dispositions en matière d'octroi de contrats, tout comme celles en matière de promotion du développement durable et de renforcement des règles d'intégrité. Toutefois, la pierre angulaire de la stratégie du gouvernement doit demeurer les délais de paiement et le maintien de l'ouverture des marchés pour les entreprises de construction. *Pour lire le mémoire: acq.org/documentation/publications/#memoires*

GROUPE DE TRAVAIL

pour valoriser l'industrie de la construction

L'ACQ fait partie d'un groupe de travail piloté par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) pour valoriser l'industrie de la construction et ses métiers auprès des jeunes et de leur cercle d'influence. Le groupe de travail est composé de membres de l'ACQ, de l'APCHQ, de l'ACRGTO, de la CEGQ. Le CPQ a reçu une subvention afin de réaliser une offensive portant sur la valorisation des métiers de la construction. La subvention servira à réaliser une étude sur les perceptions des différents publics cibles afin de pouvoir adapter le message et ainsi concevoir une campagne promotionnelle ciblée et efficace visant à valoriser l'industrie de la construction auprès des jeunes. Cette campagne sera complémentaire à la campagne de la CCQ «T'es fait pour ça». La campagne de promotion devrait débiter à l'automne 2022. À suivre.

FAVORISER LES MEILLEURES CONDITIONS D'EXÉCUTION des projets de construction

Jean-François Arbour, président de l'ACQ a participé le 10 février dernier au webinaire *Favoriser les meilleures conditions d'exécution des projets de construction* organisé par Contech Bâtiment qui regroupait différents acteurs de l'industrie. L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a d'ailleurs lancé à cette occasion un guide de bonnes pratiques sur le sujet. *Pour le consulter: <http://oiq.qc.ca/fr/jeSuis/public/Pages/guide-bonnes-pratiques-construction.aspx>*

FORUM MARCHÉS PUBLICS ET ARCHITECTURE

Ce forum organisé par l'Association des Architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) s'est tenu le 28 avril dernier sous le thème *Augmentation des coûts et échéanciers accélérés: perspectives, enjeux, pistes de solutions*. À cette occasion, Jean-François Arbour, président de l'ACQ, a animé une conférence intitulée *Augmentation des coûts de construction: état des lieux et perspectives*. M. Arbour y a présenté un survol de ces enjeux, a souligné dans quelle mesure ils s'inscrivent dans la durée et influencent les perspectives, et a présenté quelques pistes de solutions envisagées par l'ACQ à ce sujet.

DÉPART DE LUC BOURGOIN

Après 20 ans de loyaux services, d'abord comme économiste, puis comme directeur des Services corporatifs et enfin, en tant que directeur général depuis les 8 dernières années, Luc Bourgoïn a quitté l'ACQ en mai dernier.

Il a servi l'industrie de la construction sur de nombreux dossiers d'importance. Il a su mener l'ACQ à un autre niveau et c'est en grande partie grâce à lui que l'ACQ est aujourd'hui la plus grande association multisectorielle d'entrepreneurs en construction du Québec.

Nous saluons l'excellent travail, le dévouement et la détermination dont il a fait preuve au cours de ces années.

PARTENARIAT ACQ — LA FACTRY

L'Association de la construction du Québec (ACQ) s'est alliée avec la Factry pour offrir une nouvelle formation afin de stimuler la créativité et l'innovation dans le secteur de la construction. Cette formation en leadership créatif, développée par l'École de créativité la Factry, sera offerte dès cet automne. Le programme, qui mise sur le mariage inusité entre la créativité et la construction, pourra d'ailleurs compter sur l'expertise de l'aXLab Pomerleau. Unique en son genre, ce programme a été pensé et conçu pour aider les gestionnaires et les entrepreneurs en construction à devenir des leaders en matière d'innovation et à propulser leurs entreprises à un autre niveau, et ce, peu importe la taille de leur entreprise. Les participants seront à même de réfléchir à l'intégration des technologies innovantes en construction pour construire le Québec de demain. *Pour en savoir plus: acq.org/repertoire-des-cours*

CRISE HUMANITAIRE EN UKRAÏNE:

l'ACQ fait un don à la Croix-Rouge canadienne

Le 9 mars dernier, l'ACQ s'est jointe à l'élan de solidarité envers l'Ukraine et a fait un don de 5 000 \$ au Fonds de secours de la Croix-Rouge canadienne afin de soutenir le peuple ukrainien.

L'ACQ RÉSIDENTIEL présente auprès des consommateurs

Des représentants de l'ACQ Résidentiel étaient présents au Salon national de l'habitation qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal du 10 au 13 mars 2022 et au Salon Expo Habitation qui a eu lieu au Stade olympique du 31 mars au 3 avril 2022. Ceux-ci ont répondu aux questions des consommateurs concernant l'ACQ Résidentiel et leur ont expliqué les différentes garanties qui leur sont offertes.



TROIS FEMMES À LA TÊTE de l'ACQ Résidentiel

L'ACQ Résidentiel est très fière d'accueillir Mme Sylvianne Chaput, CPA et Me Ariane Charbonneau au sein du Conseil d'administration de l'ACQ Résidentiel. Elles se joignent à Chantale Godard, première femme nommée à la tête du Conseil d'administration de l'ACQ Résidentiel. Trois femmes inspirantes et engagées qui contribuent à l'essor de notre industrie.



L'ACQ dans les médias

Construction et rénovation : ça se recycle!

Article publié dans Le Nouvelliste, le 21 février 2022.

Le virage numérique en construction, c'est maintenant!

Article publié sur le portail Constructo, le 25 février 2022.

Une clause pour contrer la volatilité des Prix

Article publié sur Informe Affaires Saguenay-Lac-St-Jean, le 27 février 2022.

Une industrie qui se veut plus ouverte

Article publié dans Informe Affaires Saguenay-Lac-St-Jean, le 6 mars 2022.

Les femmes font leur place dans l'industrie de la construction!

Article publié sur CNW, le 7 mars 2022 et sur le portail Constructo, et le journal Les Affaires, le 8 mars 2022.

Une avalanche de demandes au gouvernement

Article publié sur La Presse+, le 12 mars 2022.

Construction : la priorité d'embauche régionale devant le tribunal

Article paru sur L'Actualité, le 14 mars 2022 et L'Écho de la Rive-Nord, le 15 mars 2022.

Court hears appeal of Quebec's rules on local hiring in construction

Article publié dans le Montréal Gazette, le 15 mars 2022.

Projets d'agrandissement d'écoles : La surchauffe fait exploser les coûts

Article publié sur La Presse+ et La Presse, le 19 mars 2022.

Post-COVID : des défis de taille attendent l'industrie de la construction

Article publié sur le Portail Constructo, le 29 mars 2022.

Les coûts des matériaux de construction battent un record de 40 ans

Article publié dans le Journal de Montréal, le 11 avril 2022.

Avez-vous prévu la hausse du prix des matériaux de construction?

Article publié sur Noovo Info, le 11 avril 2022.

ERRATUM

Dans l'édition printemps du magazine Construire, une erreur s'est glissée dans l'article *La grande séduction des chasseurs de têtes*, publié en page 8. En effet, on aurait dû lire : « M. Pierre Blouin, qui est président de l'Association de la construction du Québec (ACQ Québec)... ». **Toutes nos excuses à M. Blouin et à l'ACQ Québec!**

COFFRE À OUTILS



L'équipe de rédaction du magazine Construire est heureuse de vous présenter cette nouvelle section dans laquelle nous vous présentons différents outils mis à la disposition des entrepreneurs par l'ACQ afin de leur faciliter la tâche dans la gestion de leur entreprise.

RECHERCHE D'AIDE FINANCIÈRE

L'Association de la construction du Québec (ACQ), en collaboration avec Innoprofits Solutions, offre la plateforme numérique *Éligible* destinée aux entreprises du milieu de la construction qui permet de répertorier des programmes de financement auxquelles elles sont éligibles.

Cet outil regroupe plus de 80 programmes d'aide financière provinciale et fédérale qui est adaptée au profil de votre entreprise. Vous trouverez des programmes en lien avec les opérations, les ressources humaines, l'innovation et le développement et bien plus encore! Que vous soyez un entrepreneur général, spécialisé ou fournisseur, *Éligible* s'adresse à vous, peu importe la taille de votre entreprise. La plateforme numérique de recherche d'aide financière est disponible via l'Espace ACQ sous l'onglet *Recherche d'aide financière*. **Une exclusivité pour les membres de l'ACQ!**

Voir également le dossier *Programmes de financement* en page 28. Pour en savoir plus: acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/virage-numerique/recherche-aide-financiere/

CONSEILS TECHNIQUES PAR CLAVARDAGE

Les entrepreneurs membres de l'ACQ pourront maintenant clavarder en direct avec nos conseillers techniques pour obtenir rapidement des réponses à leurs questions (IC/I - R). Le clavardage est accessible sur acq.org via les pages Services techniques et Fiches techniques. Le clavardage est disponible du lundi au jeudi de 8 h à 15 h et le vendredi de 8 h à 11 h. Ce service est offert gratuitement aux membres de l'ACQ. Pour en savoir plus: acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/services-techniques/

WEBINAIRES RT EN LIGNE

La Direction des relations du travail de l'ACQ offre des formations en ligne aux entrepreneurs. Les webinaires sont disponibles en différé pendant un mois après leur diffusion en direct. Voyez la formation sur le harcèlement psychologique afin de comprendre l'importance et les bénéfices d'un climat de travail sain dans une entreprise. Ce webinaire est disponible jusqu'au 5 juin 2022. Le webinaire *Mesures disciplinaires et fins d'emploi* vous guidera afin d'agir adéquatement et prendre les bonnes décisions face à ces éventualités. Ce webinaire est disponible jusqu'au 19 juin 2022. Restez à l'affût, d'autres formations seront disponibles au cours des mois à venir. Pour les visionner: acq.org/entrepreneurs/formations/webinaires-en-rediffusion/

RÉPONDANTS ETC

Formation continue obligatoire

Il est maintenant possible de vous inscrire à une soixantaine de formations!



Surveillez la mention *Reconnue* afin d'identifier les formations admissibles.

Pour en savoir plus:
acq.org/formation-continue-obligatoire



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montérégie**LIVRE DES 60 ANS DE L'ACQ MONTÉRÉGIE**

Le livre soulignant les 60 ans de l'ACQ Montérégie a été distribué au cours de la première semaine de janvier 2022. Les exemplaires ont été remis aux membres, aux anciens présidents, aux anciens membres du CA ainsi que dans son réseau, soit aux organismes et aux partenaires. Présentant d'un côté, les 30 dernières années passées par le biais de photos-souvenirs, de publiereportages sur les membres de l'Association et de l'énumération des faits marquants et de l'autre, tout ce qui s'est passé au cours des 30 premières années, ce livre est non seulement un hommage au travail du personnel de l'ACQ Montérégie, mais il raconte tout un pan de l'histoire de la région!

1500^e MEMBRE

L'ACQ Montérégie a été heureuse d'accueillir son 1500^e membre en mars dernier. Il s'agit de **Rénovation Semax**, située à Sorel-Tracy. Propriété de MM. Mario et Maxime Gamelin, cette entreprise est spécialisée en rénovation de bâtiments résidentiels.

Québec**MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU COMITÉ POUR LA DIVERSITÉ**

La reconnaissance et la valorisation de la diversité est un enjeu majeur dans notre société. L'Association de la construction du Québec (ACQ), région de Québec, croit fermement que des actions concrètes doivent être déployées en ce sens pour assurer l'inclusion de diverses communautés. Ainsi, l'ACQ Québec a mis sur pied un **Comité pour la promotion de la diversité en construction (CPDC)** afin de répondre à cette mission de société et de culture.

Ce comité, composé de 6 à 10 délégués issus des différents corps de métiers de la construction, a pour mandat de permettre aux membres de la construction d'échanger sur leurs situations vécues, sur leurs défis récurrents et de façon générale, sur les enjeux de la construction dans l'intégration de ses différentes communautés.

NOUVEAUTÉ SUR LA PLATEFORME DE RECRUTEMENT CHANTIEREMPLOI.COM

Étant évolutive, la plateforme du chantier de l'Emploi ne cesse d'innover afin de permettre une navigation sur la plateforme Web plus attrayante et plus conviviale pour l'ensemble de ses utilisateurs, et ce, qu'ils soient employeurs ou chercheurs d'emploi. Ainsi, depuis le mois de janvier 2022, l'ACQ Québec propose sur sa plateforme de recrutement 100 % construction une nouveauté des plus intéressantes que celle d'avoir une «zone Employeur» permettant aux entreprises annonceuses de gérer elles-mêmes leurs offres d'emplois pour ainsi bénéficier d'une plus grande liberté quant à la promotion de leur poste à pourvoir.

Dans la même veine, l'ACQ Québec a développé une «zone Candidat», permettant aux chercheurs d'emploi d'avoir un espace à eux pour ainsi définir leurs critères de recherche et obtenir un suivi des offres postulées.

Saguenay**ACTIVITÉ MOTONEIGE 2022**

Le jeudi 10 février dernier s'est déroulée l'activité motoneige 2022 de l'ACQ Saguenay • Lac-Saint-Jean sur les Monts-Valin. Réunissant une vingtaine de participants, la journée a été couronnée de succès, tant pour les motoneigistes en sentier que ceux qui se sont aventurés en hors-piste. La neige abondante et la température clémente ont contribué pour beaucoup à la réussite de l'événement. La journée s'est conclue par un souper où les convives avaient plusieurs anecdotes à se raconter!

ASSEMBLÉE ANNUELLE

À la suite de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 15 mars dernier, voici les membres du CA pour 2022-2023:

COMITÉ EXÉCUTIF

Président: Keiven Tremblay • Groupe PGS 2009 inc.

1^{er} Vice-président: Paul-André Bouchard • Vitrierie A&E Fortin inc.

2^e Vice-président: Pascal Nadeau • Les Constructions Méthodex inc.

Trésorière: Vicky Gilbert • Philippe Trépanier inc.

Secrétaire: Alex Tremblay • Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.

Président sortant: Jean-Pierre Achard • Achard Électrique inc.

ADMINISTRATEURS

Pierre Blackburn • Industries Soudex-2724600 Canada inc.

Alexandre Boudreault • Éloi Boudreault Construction inc.

Éric Jacques • Gromec inc.

Jonathan Larouche • MGS Métal inc.



Tuiles autoadhésives Surface Design de Technoform Industries

- // S'installent sur n'importe quel type de surface existante.
- // Résistent au temps, aux impacts, au nettoyage et à l'usure.
- // Parfaites pour l'intérieur de la douche, le contour du bain et le dossier dans la cuisine.
- // Scellées par un vernis de protection contre les rayons UV.
- // Peuvent être aisément coupées pour une installation dans les espaces restreints ou difficilement accessibles.
- // Offertes en 3 collections et 11 finis.
- // Garanties 10 ans.

surface-design.co



Pierres décoratives Ridge Stone de Pierres Royales

- // Imitent l'allure et l'aspect d'une pierre artisanale à un coût inférieur à celui de la pierre naturelle.
- // Offertes en 4 couleurs (Cendré, Everest, Graphite et Monaco).
- // Peuvent être utilisées pour habiller les murs extérieurs ou le manteau de cheminée.
- // Offrent une excellente résistance aux cycles de gel et de dégel typiques du climat québécois.
- // Offertes en différents formats.
- // Garanties 50 ans.

lespierresroyales.com



Agir avec énergir

énergir

penser
l'énergie
autrement



Grâce à nos programmes d'efficacité énergétique conçus pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) de nos clients, on encourage la construction et la rénovation de bâtiments plus écoénergétiques.

Découvrez nos subventions :

energir.com/efficacité

« GRANDE DÉMISSION » OU « GRANDE SÉDUCTION » ?

La « Grande démission », malgré qu'elle soit récente, est une expression dorénavant sur toutes les lèvres dans le monde du travail alors qu'elle décrit un phénomène d'envergure particulièrement marqué aux États-Unis. Mais est-il aussi présent ici ?



CRHA

MANON POIRIER, CRHA

Directrice générale
Ordre des conseillers en ressources
humaines agréés

65 % des Canadiens envisageaient sérieusement de quitter leur emploi en 2020, soit une hausse de 16 points par rapport à 2019 qui était alors déjà un sommet¹. Par ailleurs, plus de la moitié des gestionnaires envisagent de délaier leurs fonctions en quittant leur organisation pour prendre leur retraite ou ralentir la cadence volontairement².

Toutefois, ces intentions ne semblent pas s'être matérialisées en mouvement massif de démissions en 2021 au Québec puisqu'en décembre dernier, le taux de personnes ayant quitté un emploi sans demande de prestation de chômage était de 0,63 %, ce qui est même légèrement inférieur à la moyenne de 0,7 % pré-pandémie (entre 2011 et 2019).³

Le marché de l'emploi demeure difficile pour les employeurs qui tentent de retrouver un peu de normalité en contexte de relance économique ainsi que pour les employés en place qui ressentent la pression du manque de collègues. Comprendre le contexte et miser sur de solides pratiques favorisant la rétention demeure primordial. Il est ainsi plus approprié de parler d'une « Grande séduction ».

Pandémie et pénurie : des catalyseurs d'un marché de l'emploi tout de même difficile

D'une part, la pandémie qui a secoué nos réalités et imposé un moment d'arrêt a incité plusieurs à entreprendre des réflexions et des remises en question. De nombreux individus ont fait le point et certains ont constaté un écart entre leur situation actuelle et celle souhaitée, que ce soit au volet professionnel ou personnel. Révision des priorités et des objectifs, déménagement, changement de métier, insatisfaction quant à la gestion de la pandémie par leur employeur, sont tout de même des exemples de causes de départs observées en lien avec cette réflexion, malgré que ce ne soit peut-être pas aussi propagé que l'expression « Grande démission » ne le laisse croire.

D'autre part, au troisième trimestre de 2021, le nombre de postes vacants s'élevait à 912 000 alors qu'il était de 512 000 au premier trimestre de 2020. Et pour le secteur de la construction plus précisément, le nombre de postes vacants a augmenté de 11 500 (+33,1 %) pour atteindre 46 400 au premier trimestre de 2021, comparativement à 2020.⁴ Il s'agit du nombre le plus élevé de postes vacants pour ce secteur depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en 2015.

Le Québec a affiché une augmentation marquée du nombre de postes vacants au premier trimestre de 2021, en hausse de 18 500 (+14,4 %) par rapport à un an plus tôt. Les chantiers de construction ont, quant à eux, subi une augmentation de 3 700 de postes vacants.⁵

Prévenir les départs

En premier lieu, pour espérer retenir ses talents, les organisations doivent s'assurer que leurs conditions de travail

sont concurrentes et adaptées au marché. Les employeurs rivalisent vigoureusement entre eux et les offres tendent à être de plus en plus généreuses.

Ensuite, l'organisation du travail doit permettre l'autonomie des équipes. L'idée est d'octroyer un cadre dans lequel les équipes et les individus pourront prendre des décisions et leur donner la possibilité d'influencer les orientations organisationnelles.

La reconnaissance des individus pour qui ils sont, leurs compétences et leurs efforts, mais aussi leurs limites est un levier de mobilisation puissant. Et finalement, garder en tête que le maintien de milieux sains et inclusifs constitue un important levier qui aide à garder les talents.

Miser sur les joueurs clés

Bien qu'il faille s'investir dans la rétention, croire qu'il est possible de retenir tous les employés est une utopie. Il y aura toujours un certain mouvement et celui-ci, dans la mesure où il n'est pas endémique, est même rafraîchissant alors qu'il constitue une opportunité d'innovation et de créativité. L'objectif est donc de miser sur les joueurs clés qu'on voudra retenir et d'apprendre des départs pour faire les choses autrement.

Finalement, prendre un temps d'arrêt pour réévaluer la situation avant de penser à remplacer la personne qui a quitté ses fonctions est une étape trop souvent négligée qui est pourtant nécessaire. Les besoins évoluent et pour maximiser les chances de succès de la prochaine embauche, une réflexion s'impose. //

¹ Hays Canada, 2021

² Deloitte et Solution Mieux-être Lifeworks, 2021

³ Institut du Québec, 2022

⁴ Statistique Canada, 2021

⁵ Ibid.

METTRE LE CAP SUR LA CROISSANCE

⇒ ANNE-MARIE TREMBLAY

Le secteur de la construction est en pleine effervescence, ce qui apporte plusieurs opportunités de croissance. Mais, faire grandir son entreprise peut comporter certains défis auxquels il faut se préparer pour éviter de s'y casser les dents. Témoignages et conseils.

Naviguer sur la croissance, c'est loin d'être une balade sur un grand fleuve tranquille. L'équipe de LFG Construction en sait quelque chose. Fondée en 1975, cette entreprise a pris un virage vers l'éolien en 2009, en lançant une nouvelle division avec deux autres partenaires. Ce faisant, le chiffre d'affaires de la compagnie est passé de 15 M\$ à près de 100 M\$ en quelques années seulement. Une expansion très rapide, qui s'est arrêtée en 2018, alors que le gouvernement a freiné ses investissements dans le domaine de l'énergie éolienne, rappelle Michel Bond, directeur des ressources humaines. « Mais nous avons décidé de prendre les bouchées doubles pour conserver ce chiffre d'affaires, malgré la baisse. »

Faire face à la cadence

Pour compenser, l'entreprise a donc fait des pieds et des mains pour faire grandir ses autres divisions, comme le bâtiment ou le génie civil. « Mais ce n'était pas facile, parce que les gestionnaires ont dû s'adapter pour gérer des projets de plus grande envergure. Certains employés n'étaient pas prêts pour ce changement et nous avons eu des départs », souligne Guillaume Lapointe, directeur du bâtiment et actionnaire depuis peu avec deux autres collègues, Steven Renouf et Benoit Dubé.



Guillaume Lapointe
LFG Construction

Pendant ces deux phases de croissance rapide, l'équipe a aussi dû revoir ses manières de gérer ses équipements, ses approvisionnements et sa logistique. « Nous sommes passés de 8 à 80 camionnettes, en plus d'embaucher des mécaniciens, cite-t-il en exemple. Bref, grossir aussi vite peut parfois être dangereux, parce que ça peut avoir des conséquences insoupçonnées. »

LFG Construction, dont le siège social se trouve en Gaspésie, a aussi mis la main sur un entrepreneur général de Sept-Îles, Construction RIC, en 2017. Un tournant pour l'entreprise, alors que cette acquisition lui a permis de consolider sa position de « leader dans l'est du Québec », souligne Michel Bond. « C'était une compagnie qui avait les mêmes valeurs que les nôtres et ça a bien cliqué, souligne



Guillaume Lapointe. Assez rapidement, nous avons doublé le volume d'affaires de cette division sur la Côte-Nord. » LFG a aussi développé d'autres territoires, alors que l'entreprise est présente au Nouveau-Brunswick, au Bas-Saint-Laurent aux Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au Nunavik. La nouvelle équipe de direction entend aussi poursuivre ses efforts vers l'éolien. « Mais, après notre première expérience de croissance, on a appris de nos erreurs. On sait qu'il faut y aller plus graduellement », témoigne le nouvel associé.

C'est d'ailleurs ce que suggère Éric Trudeau, conseiller d'affaires principal chez BDC Services-conseils, dont la clientèle est composée de plusieurs entreprises du domaine de la construction. Selon lui, il faut grandir lentement mais sûrement. « Je vois souvent des entrepreneurs qui me disent que, depuis qu'ils ont augmenté



Salle multifonctionnelle • Port-Daniel

A.D. Solutions

leur chiffre d'affaires, ils courent partout et sont essouffés. Le symptôme d'une croissance qui n'a pas été adéquatement planifiée», pense-t-il.

«Une croissance de 10 % ou moins par année, c'est assez facile à gérer. Mais

quand on arrive dans les deux chiffres, soit de 10 % à 99 %, c'est plus délicat. Au-delà, cela frise la gestion de crise. C'est beaucoup plus rare, mais cela peut devenir très chaotique. Le temps que l'on comprenne

ce qui se passe, on est toujours en retard, renchérit Annie Boilard, CRHA, présidente du Réseau d'Annie RH. Ce faisant, la direction se place en mode réaction, plutôt qu'en mode planification. Ce qui est non seulement essouffant, mais risqué.»



Réseau d'Annie RH

Annie Boilard
Réseau d'Annie RH

Réflexion stratégique

D'où l'importance de bien réfléchir avant d'agir. « Avant tout, il faut d'abord se questionner sur les raisons qui nous poussent à grandir, explique Éric Trudeau. Est-ce pour augmenter son chiffre d'affaires? Pour profiter des opportunités? Pour couper l'herbe sous le pied de son concurrent? Pour faire des économies d'échelle? La croissance apporte son lot de défis. C'est pourquoi, avant de se lancer, il faut une bonne planification stratégique, dit-il. Cela veut aussi dire qu'il faut identifier les opportunités, les menaces, les forces et les faiblesses. »

« C'est une réflexion qui peut s'appuyer sur une étude de marché, mais aussi sur le point de vue de ses employés qui pourront indiquer ce qui fonctionne bien ou pas ou encore ce qui plaît aux clients, mentionne Annie Boilard. On peut aussi demander à son comptable d'analyser quels sont les projets les plus payants, les plus rentables, pour notre entreprise. Il faut donc nourrir sa réflexion avec des informations provenant de différentes sources pour prendre la meilleure décision possible, selon le contexte de son entreprise », ajoute-t-elle.

Autant d'éléments qui permettent d'identifier la meilleure stratégie d'expansion à adopter, en fonction de sa situation. Une étape qui peut paraître longue, mais qui est cruciale. « Est-ce que vous construiriez une maison sans avoir de plan? C'est un peu la même chose quand on bâtit la croissance. Pourtant, une entreprise sur deux au plan national n'a pas de plan de match, comme un plan stratégique », illustre Bernard Fréchette, président et fondateur de BF Services-Conseils, une firme spécialisée en efficacité de gestion.

Ce genre de décisions doit donc s'aligner avec les valeurs de l'entreprise et ses objectifs stratégiques pour être fructueuses. «Souvent, les gens ont bâti une entreprise à la sueur de leur front. Il faut donc que tes ressources financières ou humaines soient capables de suivre la parade», illustre-t-il. Réfléchir avant permet donc de prévoir les ressources qui seront nécessaires pour faire face à ce défi.

«Par exemple, avant même d'augmenter le volume de ses ventes, il faut embaucher de nouvelles ressources, conseille Éric Trudeau. Cela évite alors de se retrouver avec des problèmes de main-d'œuvre, alors qu'on croule déjà sous les nouveaux contrats. Avant, on pouvait peut-être faire le contraire, mais dans le contexte actuel, ce n'est plus possible», explique-t-il. «D'autant plus que les nouvelles recrues ne sont pas nécessairement efficaces le jour un», souligne Annie Boilard.

Choisir sa voie

Bref, cette réflexion préalable permet d'identifier la meilleure stratégie d'expansion pour son entreprise, estime Éric Trudeau. Et il en existe plusieurs. Par exemple, les plus petites compagnies pourraient vouloir élargir leur territoire pour augmenter leur nombre de contrats. D'autres auront plutôt envie d'agrandir la palette de leur offre pour aller chercher plus de parts de marché. «Ce qu'on voit de plus en plus dans l'industrie, ce sont des entreprises qui vont offrir des services intégrés, qui vont prendre en charge, par exemple une portion de l'ingénierie pour leur client, explique-t-il. Ils offrent donc un service à haute valeur ajoutée tout en diversifiant leurs activités.»

S'il est difficile de développer ce genre de services clé en main, surtout dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre, plusieurs vont plutôt miser sur l'acquisition d'une entreprise complémentaire, affirme le conseiller. «Je pense entre autres à un entrepreneur en excavation qui vient de faire l'acquisition d'une entreprise spécialisée dans les trottoirs et les bordures de béton. Cela lui permet d'augmenter son chiffre d'affaires et sa main-d'œuvre. En effet, il aurait été difficile pour lui de bâtir son expertise de A à Z autrement. C'est d'ailleurs une option adoptée par plusieurs entreprises du domaine de la construction, petites ou grandes», constate-t-il sur le terrain.

Autre stratégie possible: le partenariat stratégique. Ainsi, une entreprise spécialisée a tout avantage à unir ses forces avec un entrepreneur général en croissance, soutient Éric Trudeau. «Quand on identifie des joueurs dans le marché qui ont un potentiel de croître, cela vaut la peine de devenir un allié pour eux.» En effet, l'entreprise



spécialisée se trouve alors dans le sillon de son partenaire en plein essor. À l'inverse, le contracteur bénéficie d'un fournisseur fiable, sur lequel il peut compter même si ses besoins augmentent, souligne le conseiller. «On s'assure aussi d'avoir un niveau très élevé de service et de qualité.»

Chaque entreprise peut aussi tenter de faire des gains en efficacité. «Souvent, on développe des stratégies pour croître, mais on ne pense pas à augmenter sa rentabilité», observe Éric Trudeau. En effet, rares sont les entreprises qui ne peuvent optimiser leurs processus, pense





Urgence • Gaspé

A.D. Solutions

de livrer. Avez-vous les ressources financières pour aller de l'avant? Est-ce que vos fournisseurs vont être capables de vous suivre? Et surtout, est-ce que vous avez la main-d'œuvre pour faire face à la musique? Dans le fond, avant de se lancer, il faut s'assurer que tout votre écosystème est prêt», indique le conseiller.

De même, il peut être tentant de mettre la main sur son concurrent pour gagner des parts de marché. Mais ce n'est pas une bonne idée de s'y lancer tête première, affirme Bernard Fréchette. Même si cela peut sembler alléchant point de vue chiffres, l'analyse doit aller plus loin. «Il faut aussi se demander quel est l'ADN de notre entreprise, sa mission, sa raison d'être, ses valeurs. Car tout cela aura un impact sur la main-d'œuvre, mais aussi sur la trajectoire de son entreprise.»

Bernard Fréchette. «Pensons seulement à tout ce qui peut être automatisé, ce qui n'était pas le cas avant. Par exemple, le simple fait d'utiliser des outils informatiques comme Microsoft 365 permet de sauver du temps.» Un exercice à ne pas négliger!



BF Services-Conseils

Bernard Fréchette
BF Services-Conseils

«Il faut aussi toujours être à l'affût des conditions du marché pour conserver sa position et prendre des décisions stratégiques, ajoute Éric Trudeau. On vit beaucoup de tumultes, d'instabilité quant aux approvisionnements ou aux coûts qui augmentent. Mais plusieurs hésitent à ajuster leur facture en conséquence.» Selon lui, il faut donc trouver l'équilibre pour ne pas gruger sa rentabilité.

Faire face aux défis

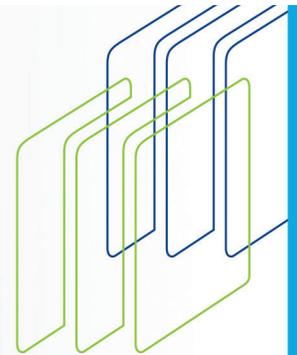
«Vendre un contrat, c'est la partie la plus facile», mentionne Éric Trudeau. Mais encore faut-il être capable



A.D. Solutions

Quai de Percé • Gaspé

**Soumissionner par la TES,
un gage d'intégrité.**



Il cite en exemple un concessionnaire auto qui a acheté son concurrent. Alors que l'un visait de hauts volumes de vente, l'autre chouchoutait chacun de ses clients. «Après quelques années, la deuxième succursale a été fermée. Les deux modèles se défendent, mais sont difficilement conciliables. C'est pourquoi il importe de prendre aussi en compte le côté humain dans ce genre de transactions.»

Une question de leadership

De la même manière, l'entrepreneur devra aussi revoir son mode de gestion. «En grandissant, je vais perdre du pouvoir et du contrôle, est-ce que je suis prêt à cela», demande Annie Boilard. En effet, impossible de tout faire seul, il faut déléguer. «Si je veux croître au-delà du 10 %, je vais devoir faire les choses différemment. Par exemple,

LFG Construction a d'ailleurs été confronté à cette rareté de ressources humaines pendant sa phase de croissance. «Nous avons été favorisés par l'engouement envers les régions, alors que plusieurs personnes ont déménagé en Gaspésie», relate Michel Bond.

Malgré tout, il est parfois difficile de recruter. L'entreprise réfléchit d'ailleurs actuellement aux façons de moderniser ses pratiques en ressources humaines.



Salle multifonctionnelle - Port-Daniel

■ A.D. Solutions

quand on est une équipe comptant moins de 10 personnes, on bâtit notre crédibilité. Mais en grandissant, il faut développer sa flexibilité. Cela vient changer la donne», soutient-elle. Pour y arriver, il faut laisser plus de latitude à ses troupes, pense-t-elle. Mais ce ne sont pas tous les patrons qui sont prêts à jeter du lest.

«D'autant que, dans une entreprise de plus petite taille, tout le monde connaît le président. Mais, plus les effectifs augmentent, plus les employés s'éloignent des hauts dirigeants. Ils développent plutôt leur appartenance envers leur supérieur immédiat, souligne Annie Boilard. Les équipes passeront aussi plus de temps en réunion au fur et à mesure que les projets se complexifient et que l'entreprise grandit», ajoute-t-elle.

Bref, il faut être prêt, en tant que gestionnaire à prendre un virage, pense Annie Boilard. Mais surtout, «il faut faire confiance et donner du pouvoir décisionnel à ses équipes.»

Le casse-tête de la main-d'œuvre

«Il faut aussi prévoir un ratio d'environ un gestionnaire pour 10 à 12 employés, souligne la spécialiste. Si on dépasse une quinzaine de personnes, le gestionnaire ne pourra pas effectuer son travail, qui est aussi de coacher les travailleurs, ce qui laisse poindre à l'horizon des problèmes de rétention des employés.» Un enjeu particulièrement important, alors qu'au Québec, 40 % des entreprises refusent des contrats faute de ressources humaines, ajoute-t-elle. «Ce n'est pas insurmontable comme obstacle, mais il faut adopter les meilleures pratiques, les bons comportements pour être mobilisant et bienveillant.»



■ LFG Construction

Michel Bond
LFG Construction

Mais surtout, l'équipe mise sur la rétention de la main-d'œuvre, alors que plusieurs employés sont à l'embauche de la compagnie depuis longtemps. «On travaille aussi beaucoup sur le bien-être de nos travailleurs et le plaisir au travail», souligne Michel Bond. Par exemple, à Carleton-sur-Mer, l'entreprise met différents équipements sportifs – canots, planches à pagaie, matériel de camping, etc. – pour qu'ils puissent profiter du plein air et de la région.

Bref, la question de la main-d'œuvre touche non seulement LFG Construction, mais certainement plusieurs autres joueurs de l'industrie qui doivent freiner leur expansion faute de ressources. Un sujet qui risque de continuer de faire parler. //

QUOI FAIRE À LA SUITE D'UNE INFRACTION OU LORS D'UNE VISITE D'UN INSPECTEUR DE LA CCQ?

La visite d'un inspecteur de la Commission de la construction du Québec ou la réception d'un constat d'infraction peuvent être des événements éprouvants pour un employeur. Comment y faire face ?



Photographies Commercial

⇒ MELY-XIU RAYMOND

Conseillère sénior
en relations du travail
Direction des relations du travail

L'ACQ comprend la réalité des employeurs et la vitesse à laquelle les travaux peuvent se dérouler sur un chantier. D'ailleurs, dans la dernière parution du magazine Construire, l'équipe des relations du travail vous présentait un article sur la diligence raisonnable à l'ère d'une pénurie de main-d'œuvre, soit les mesures à mettre en place avant que survienne une infraction. Or, que faire dans le feu de l'action lorsque vous faites face à l'infraction déjà commise ou qu'un inspecteur de la CCQ effectue une visite aléatoire sur un chantier? Quelle est l'attitude à adopter? Quels sont les documents à conserver? Quelles sont les prochaines étapes?

Guide de l'employeur et conservation de la preuve

L'ACQ offre sur son site Internet un *Guide en matière de conservation de la preuve et de diligence raisonnable* accessible à tous les employeurs rappelant les concepts de base d'une bonne défense de diligence raisonnable, de l'erreur raisonnable de faits ainsi que des astuces pour conserver la preuve, notamment.

Savez-vous qu'un employeur peut recevoir un constat d'infraction jusqu'à trois (3) ans suivant la connaissance de l'infraction par l'inspecteur lors de sa visite, mais sans dépasser sept (7) ans depuis la perpétration de l'infraction ?

En fait, depuis 2018, l'article 109.1 de la loi R-20 a été modifié prolongeant le temps d'émission d'un constat d'infraction permettant ainsi au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) à autoriser un constat d'infraction émis par la CCQ bien au-delà du un an et des 5 ans que l'industrie connaissait depuis 1993. Ce changement a un impact majeur dans la conservation de la preuve des employeurs. Sans compter que certains détails entourant l'événement donnant lieu à l'infraction peuvent faillir à la mémoire compte tenu des délais parfois très longs avant d'avoir une date d'audition.

C'est pourquoi l'ACQ conseille fortement de prévoir une procédure interne de conservation de la preuve et de gestion des documents en cas de visite d'un inspecteur de la CCQ sur vos chantiers afin de préparer une défense complète et fiable lorsque vous aurez à produire les documents devant un juge. Le *Guide de l'employeur* vous outillera sur la façon de développer une telle procédure et comment conserver la preuve de façon adéquate. L'objectif étant de colliger l'information au moment où tout est frais dans la mémoire afin d'être bien préparé. De sorte que si l'événement émane de l'action de plusieurs salariés, leurs témoignages, leurs coordonnées ou même les photos seront conservées de façon intemporelle, et ce, même si le constat d'infraction est envoyé des mois plus tard. Vous trouverez d'ailleurs une série de documents et d'exemples à considérer dans le *Guide de l'employeur*.

Rapport de visite à la suite d'une inspection de la Commission de la construction du Québec

Le rapport de visite à la suite d'une inspection de la CCQ est en annexe du *Guide de l'employeur*. Ce document fait partie d'une bonne pratique de conservation de la preuve. L'équipe des relations du travail a développé cet outil comprenant un ensemble de questions permettant aux employeurs de faciliter le recueil d'information nécessaire afin de produire une défense de diligence raisonnable.



iStock

Tous ces concepts peuvent porter à confusion, c'est pourquoi nous tenons à vous réitérer qu'à tout moment, l'ACQ est présente pour répondre à vos questions. Vous pouvez communiquer avec le conseiller RT de votre région si vous avez eu la visite d'un inspecteur sur un de vos chantiers. En outre, l'ACQ prend en charge tous les dossiers pénaux des employeurs qui ont déclaré des heures dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel. Vous n'avez qu'à envoyer votre constat d'infraction au conseiller de votre région et ce dernier vous accompagnera dans la prise en charge de votre dossier. //

UNIS ET ENCORE PLUS GRANDS!

CONTENU PARTENAIRE

LOCATION D'OUTILS GM

En début d'année, le Centre de Location GM inc. (« **Location GM** »), une entreprise québécoise de location d'outils et d'équipements connaissant une fulgurante croissance, annonçait la conclusion d'une alliance stratégique avec Stephenson's Rental Services Inc. (« **Stephenson's** »). Alexandre Cantin et Jean-François Cantin, les dirigeants et actionnaires locaux, sont toujours en poste et l'entreprise poursuit ses activités au Québec sous la marque de commerce Location GM.

« Cette transaction nous permet de continuer à servir nos clients actuels et d'accélérer notre croissance partout au Québec en ayant accès à beaucoup plus de capital et à une technologie de pointe. Cela représente également une excellente occasion pour nos employés de faire partie de nos passionnants plans de croissance. Nous sommes extrêmement heureux de travailler avec nos nouveaux collègues chez Stephenson's pour accroître significativement la présence de Location GM au Québec », déclarait le président de Location GM, M. Alexandre Cantin.

« L'investissement dans Location GM est pour nous une étape importante dans les plans d'expansion de Stephenson's au Québec. Il permet d'emblée un ancrage solide dans la belle province et représente une formidable plateforme pour étendre davantage nos activités au Québec. Après avoir rencontré Alexandre et Jean-François, nous avons vite compris qu'ils étaient les bons partenaires avec qui travailler au Québec. Sur une note personnelle, étant né et ayant grandi à Québec, j'ai le sentiment de revenir à la maison avec cet investissement. Nous accueillons tous les employés de Location GM et de Stephenson's dans notre grande famille élargie », mentionnait Guy Manuel, président et chef de la direction de Stephenson's, lors de l'annonce de la transaction.

À propos de Stephenson's Rental Services Inc.

Stephenson's est un fournisseur de services complets de location d'outils et

d'équipements qui aide à bâtir le Canada depuis plus de 65 ans avec 20 succursales en Ontario et en Alberta. Fort de cette alliance, Stephenson's est honoré d'être maintenant présent au Québec.

L'union des forces

L'union des forces de Location GM et de Stephenson's permet à chacune des unités d'affaires de conserver son propre ADN. Cela fait aussi en sorte qu'elles constituent la seule entité dans l'industrie de la location d'outils et d'équipements au Québec à posséder plus de 115 ans d'expertise combinée et à être contrôlée et gérée par des gens d'affaires d'ici.

Lors de son passage au Québec pour visiter les différents emplacements de Location GM, M. Manuel a été ébloui par la passion et la mobilisation qui unissent tous les membres de l'équipe. « L'entendre de la voix de mes partenaires, c'est quelque chose, mais le voir et le palper directement, c'est autre chose. Comme dans toute grande entreprise, ce sont les gens qui la rendent formidable.



Tout le monde dans l'organisation, peu importe son poste, travaille vers un objectif commun et se soutient comme une famille. Il est clair que Location GM rassemble des gens formidables qui font la différence tous les jours», précise M. Guy Manuel.

L'objectif de ce partenariat est simple: acquérir des parts de marché et développer Location GM pour qu'elle devienne la plus grande entreprise de location d'équipements au Québec. Afin d'étendre les activités de Location GM partout au Québec, de nouveaux produits et des technologies innovantes seront introduits pour faire de Location GM la société de location de choix pour tous les entrepreneurs généraux, constructeurs de maisons et sous-traitants travaillant à l'intérieur de l'enveloppe d'un bâtiment.

Acquérir des parts de marché, c'est s'assurer que Location GM continue d'être concurrentielle, qu'elle gagne contre les multinationales et les sociétés de location hors Québec, et qu'elle offre à tous des perspectives d'avancement et une sécurité d'emploi. En fin de compte, il s'agit toujours de la famille et de la façon dont ses membres peuvent se soutenir mutuellement. Ce partenariat réunit la famille de Stephenson's et celle de Location GM en une force incomparable.

Une mission et une vision d'avenir

L'histoire ne fait que débuter. Location d'outils GM souhaite être un citoyen corporatif exemplaire, comme à son premier jour, avec la mission de s'impliquer socialement dans les communautés où il est présent, tout en forgeant divers partenariats. La progression de Location d'outils GM a été fulgurante dans les dernières années et cela est un fort indice de sa future croissance.

Au quotidien, l'équipe de Location d'outils GM se fait un point d'honneur d'offrir un service hors pair. Dès 4 h du matin, ses équipes sont à pied d'œuvre pour servir les clients dans la bonne humeur afin qu'ils soient productifs sur les chantiers dès le lever du soleil.

Location d'outils GM, une histoire de services personnalisés et d'efficacité qui se poursuit depuis près de 50 ans et qui est de plus en plus près de votre cour! //



Location d'outils GM

An advertisement for Location GM. The background is a dark, orange-tinted sky. In the center is a large, golden alarm clock. To the left is a yellow scissor lift, and to the right is a yellow excavator. The text 'Viens LOUER dans la cour des GRANDS' is written in large, bold, orange letters. Below it, 'DÈS 5H00' is written in smaller white letters. At the bottom, the Location GM logo is displayed in large orange letters, with the website 'locationgm.ca' in a white rounded rectangle. Below the logo, the text 'Nouvellement à' is followed by 'Laval. Saint-Jérôme. Sainte-Adèle. Sainte-Agathe.'

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION BAT DES RECORDS D'ACTIVITÉ

Le niveau d'activité de l'industrie de la construction au Québec fracasse des records d'année en année, si bien que près de 200 millions d'heures travaillées sont prévues en 2022.



Photographies Commercial

⇒ JEAN-PHILIPPE CLICHE

Économiste sénior
Service des affaires publiques
et gouvernementales

En fait, de 140,6 millions d'heures travaillées en chantiers par les salariés de la construction en 2015, nous sommes passés à 197,5 millions d'heures en 2021 (voir le tableau ci-contre). Il a d'ailleurs fallu 36 841 travailleurs de plus pour effectuer les travaux en 2021 par rapport en 2015, un défi colossal considérant le vieillissement de la population, et les taux de chômage historiquement bas qui frappent la province depuis quelques années.

Génie civil et voirie

Ce sont principalement les travaux majeurs de lignes électriques et la finition de la centrale électrique de la Romaine qui ont fait croître le secteur en 2021. Il reste encore beaucoup de projets de lignes électriques en 2022, tels que le projet Micoua-Saguenay, la connexion vers la Nouvelle-Angleterre et un autre gros projet en Abitibi. De plus, un projet éolien d'envergure verra aussi le jour en Côte-Nord en 2022. En revanche, en 2022, ce sont les projets de réfection de tunnels qui feront croître le secteur. En effet, les tunnels Louis-Hyppolite Lafontaine, Ville-Marie et Viger seront en reconstruction, et les réseaux de transport en commun à Montréal (REM) et à Québec (Réseau structurant de transport en commun (RSTC)) battront leur plein eux aussi.

Secteur résidentiel

Il s'est construit tout près de 68 000 unités d'habitation en 2021, du jamais vu depuis 1987. Les dernières prévisions de la Banque de Montréal indiquent que 60 000 mises en chantiers devraient avoir lieu en 2022, et 55 000 en 2023. Ce sont d'excellents niveaux de constructions neuves. En revanche, la formation de nouveaux ménages au Québec ne semble pas justifier ce genre de chiffre. Est-ce que l'augmentation des taux d'intérêt au cours des prochains trimestres et les prix élevés des résidences feront en sorte de freiner la demande dès 2022? Ceci devra certainement être suivi de près.

Secteur industriel

Ce secteur tourne à de faibles niveaux depuis le début des années 2000, la Chine ayant repris le pôle dans le domaine. Cependant, l'instabilité politique actuelle amènera peut-être des investissements miniers et gazières autant au Québec qu'au Canada. En fait, les prix du cuivre, du nickel, de l'aluminium et du palladium, des commodités produites et exportées par le Canada et le Québec, sont élevés à l'heure actuelle. De plus, la Russie

produisant 12 % du pétrole et 17 % du gaz naturel mondial, il se pourrait que des investissements dans ces secteurs voient le jour prochainement. Dans un autre ordre d'idées, les prix internationaux du blé, du maïs et de l'huile de tournesol pourraient rendre des investissements dans ces denrées intéressants pour nos agriculteurs.

Institutionnel et commercial

À 109 millions d'heures prévues en 2022, ce secteur fracassera lui aussi des records historiques. Il y a énormément de travaux prévus dans les écoles du Québec, auxquels s'ajoutent de nombreux projets de tours d'habitation mixte en hauteur. En effet, des projets tels que la tour d'habitation mixte Maestria, le projet multiusage « Quartier des lumières », le Square Philips, le siège social de la Banque Nationale, le projet TOD Solar Uniquartier ainsi que d'autres tours d'habitation mixte dans la région de Québec et de Gatineau, entre autres, assureront une belle croissance dans ce secteur. En revanche, l'année 2022 sera plus difficile pour certains sous-secteurs tels que celui du commerce de détail, des immeubles de bureaux, des hôtels et des restaurants. //

Prévision des heures travaillées en construction R-20 au Québec (en M)

Année	2015	2019	2021e	2022p
Génie civil et voirie	26,3	34,9	37,5	39,5
Variation (%)		33%	7%	5%
Industriel	10,2	11,4	12,0	12,0
Variation (%)		12%	5%	0%
Institutionnel et commercial	77,5	98,1	106,0	109,0
Variation (%)		27%	8%	3%
Résidentiel	26,6	33,0	42,0	38,0
Variation (%)		24%	27%	-10%
Total	140,6	177,4	197,5	198,5
Variation (%)		26%	11%	1%

Source: CCQ, traités par ACQ

MARCHÉ IMMOBILIER – UN RETOUR VERS L'ÉQUILIBRE ?

La surchauffe immobilière qui a frappé la province depuis plus de deux ans est bien documentée. Ce qui l'est un peu moins, c'est le retour probable vers un marché plus équilibré qui semble poindre à l'horizon. Allons donc voir quelques statistiques qui semblent démontrer cette possibilité.

En premier lieu, nous devons analyser ce qui se passe sur l'île de Montréal, un marché qui est normalement précurseur de ce qui se passe dans le reste de la province. Comme démontré dans le premier tableau, le nombre de ventes a chuté considérablement depuis le début de l'année comparativement à la même période l'an dernier. Ceci est causé par le nombre de propriétés à vendre qui est faible, mais aussi par les prix de vente élevés qui font en sorte d'éliminer des acheteurs potentiels du marché.

Lorsque l'on regarde les prix de vente en 2022, on s'aperçoit que la croissance des prix est bien inférieure à ce que nous avons compilé au cours des deux dernières années sur l'île de Montréal. En fait, en janvier et février 2022, les maisons unifamiliales se sont même vendues à un prix légèrement inférieur au prix moyen de l'année 2021.

Ceci porte à croire que la croissance des prix qui frôlaient les 20 % en 2020 et en 2021 tire à sa fin, et que cette croissance devrait avoisiner la croissance du revenu disponible des ménages au cours des

prochains trimestres. En effet, les prix actuels combinés aux hausses prévues des taux d'intérêt au pays au cours de l'année laissent croire qu'il y aura peu de place à une augmentation substantielle des prix sur l'île de Montréal.

Cela dit, il semble qu'il y ait encore de l'espace dans les régions de la Rive-Nord et de la Rive-Sud de Montréal pour le moment, et aussi dans le reste de la province. En fait, le marché de ces régions devrait réagir avec un certain délai par rapport au marché de Montréal. Ceci pourrait ne pas demeurer le cas pour beaucoup plus que quelques trimestres cependant, et l'ensemble du marché de la région métropolitaine de Montréal pourrait se stabiliser d'ici la fin de l'année. Cependant, bien peu de signaux pointent vers une diminution substantielle des prix. En fait, il est davantage question d'un retour vers la normale en termes de nombre de ventes, et d'un retour vers un niveau d'inventaire plus normal.

Il est donc bien peu probable que nous assistions à une chute draconienne des prix, à moins qu'une récession majeure

ait lieu, ce qui ne devrait pas être le cas au Québec. Entre autres choses, les prix des ressources naturelles sont très élevés en ce moment, et le taux de change demeure plutôt bas, deux indicateurs qui sont de bon augure pour le futur de l'économie québécoise. Il faut tout de même comprendre que l'augmentation des taux d'intérêt et l'inflation actuelle, qui mine le pouvoir d'achat des acheteurs potentiels, auront un impact sur la quantité de ventes immobilières au cours des prochains trimestres, et peut-être même au cours des prochaines années. Néanmoins, un retour à l'équilibre du marché de la revente serait le bienvenu pour la santé économique de la province. //

Île de Montréal			
	Janvier et février 2022	Janvier et février 2021	Variation (%)
Ventes d'unifamiliales	602	774	-22%
Ventes de copropriétés	1 619	1 818	-11%
Vente de Plex	468	554	-16%

Île de Montréal			
	2022 – janvier et février	2021 – année complète	Variation (%)
Prix des unifamiliales	700 000	710 000	-1%
Prix des copropriétés	434 000	419 900	3%
Prix des Plex	800 000	760 000	5%



AIDE FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

⇒ SUZANNE LE COMTE

Vous recherchez de l'aide financière pour la restructuration de votre entreprise, pour numériser vos documents ou pour vous aider dans la soumission et l'obtention de contrats? Ou vous avez plutôt besoin d'aide financière pour bien structurer vos ressources humaines et votre administration? Vous vous lancez dans le virage numérique? Il existe une foule de programmes qui répondent à vos besoins. Voici un aperçu.

Tout d'abord, il faut cibler son besoin :

1 Management/ stratégie

- Restructuration/réorganisation
- Travail à distance
- Relève
- Communication
- Autres

2 Finance et administration

- Financement (liquidité)
- Travaux administratifs
- Fournisseur/sous-traitant
- Légal contractuel
- Autres

3 Opération (estimation, soumission et gestion de chantiers)

- Efficacité (correspondance estimation-réalisation)
- Qualité/conformité
- Communication
- Modernisation
- Numérisation
- Recyclage de résidus
- Programmes écoénergie
- Autres

4 Innovation et développement

- Modes d'amélioration
- Niveau de technologie/outils
- Autres

5 Ventes et marketing (soumissions et obtention de contrats)

- Recherche d'appels d'offres
- Qualité de l'estimation et résultats
- Autres

6 Ressources humaines

- Politiques et outils
- Recrutement
- Roulement
- Compétences/formation
- Relève
- Apprentis
- Autres



ÉTAPE 1: LA BOUSSOLE NUMÉRIQUE

Cet outil d'autoévaluation simple permet aux entreprises en construction de rapidement évaluer et positionner leurs capacités, compétence et maturité numériques et ainsi établir leur profil numérique.

ÉTAPE 2: INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0 (IQC 4.0)

L'Initiative Québécoise pour la Construction 4.0 (IQC 4.0) est un moyen d'aider les entreprises en construction à prendre le virage numérique, et à être mieux armées, en leur permettant d'avoir la maîtrise de leur projet.

L'Initiative Québécoise pour la Construction 4.0 (IQC 4.0) a pour objectif de mobiliser et d'engager l'ensemble des acteurs de l'industrie de la construction dans l'adoption du virage numérique, de les aider à identifier leurs besoins et les outils qui sont à leur disposition pour leur permettre d'embrasser efficacement la transformation 4.0, de les aider à bâtir et à mettre en place une stratégie efficace ayant un fort potentiel de retour sur investissement.

ÉTAPE 3: LE COFFRE NUMÉRIQUE

Ce répertoire, développé par l'Institut de gouvernance numérique pour l'industrie de la construction, permet une recherche simplifiée des solutions numériques disponibles dans le marché.

ÉTAPE 4: ÉLIGIBLE 360

Cet outil présente une plateforme numérique de recherche de subventions disponibles pour les entreprises en construction sur différents sujets. L'outil Éligible vous donne accès à des subventions pour le virage numérique, mais également pour d'autres types de subventions. Voir les détails à la page 14.

Pour en savoir plus sur ces 4 étapes, consultez la page virage numérique du site Web de l'ACQ : acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/virage-numerique/

Productivité innovation

Chapeauté par Investissement Québec, *Productivité innovation* est une solution financière octroyée aux entreprises de différents secteurs, dont la construction,

CONSTRUIRE // acqconstruire.com

Au provincial et au fédéral

Les sites des gouvernements fédéral et provincial présentent une foule de programmes d'aide financière. Toutefois, ceux-ci sont très nombreux et la démarche pourrait s'avérer longue si vous ne savez pas ce que vous cherchez. Cependant, c'est un bon début pour avoir un aperçu de ce qui s'offre à vous.

Services Québec

Le Répertoire des programmes et services (RPS) de [Services Québec](#) permet aux citoyens et aux entreprises de trouver des programmes et des services offerts par les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec, ainsi que les démarches à effectuer pour en bénéficier.

Entreprises Québec

La section [Obtenir du financement](#) du site d'Entreprises Québec vous renseignera entre autres sur la façon de déterminer les sources financement et les programmes d'aide disponibles.

Quant à l'outil de recherche [Ressources+](#), il vous permettra de trouver les programmes de financement offerts par les ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que par des organisations non gouvernementales.

Par ailleurs, [la mesure Soutien au travail autonome](#) vise à aider des personnes à créer ou à développer leur entreprise ou à devenir une travailleuse ou un travailleur autonome. Plus précisément, les personnes admissibles à cette mesure peuvent recevoir de l'aide pour élaborer et mettre en œuvre leur plan d'affaires. L'aide peut prendre la forme d'un encadrement, de conseils techniques ou d'un soutien financier.

Au fédéral

Entreprises Canada

Le site [Entreprises Canada](#) permet de trouver les programmes et services, que vous soyez en phase de démarrage ou de croissance.

L'[Outil de recherche d'aide aux entreprises](#) réunit tous les services dans un seul endroit où vous trouverez, outre les programmes, une liste personnalisée de tout ce que le gouvernement peut faire pour votre entreprise.

Programmes plus spécifiques

Il existe des programmes plus spécifiques qui peuvent venir en aide aux entrepreneurs en construction. En voici quelques-uns.

Subventions pour le virage technologique

L'industrie de la construction accuse un important retard en ce qui concerne l'intégration des technologies dans la réalisation des projets. Afin d'aider les entrepreneurs à demeurer productifs et compétitifs, divers programmes d'aide financière sont offerts.

L'ACQ a mis en place un processus simple en 4 étapes simples afin d'amorcer son virage numérique.

pour propulser leur compétitivité et les aider à accélérer leur croissance en mettant en place des projets innovants.

Cette initiative vise à augmenter le nombre d'entreprises qui opte pour l'innovation que ce soit par l'automatisation, la robotisation ou l'utilisation de l'intelligence artificielle.

investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/productivite-innovation/financement-productivite-innovation.html

Innovation Canada

Le site [Innovation Canada](http://innovationcanada.ca) regroupe toute l'information allant du financement à la prestation de conseils spécialisés, en passant par l'établissement de nouvelles collaborations. Les services et les programmes offerts visent à aider les entreprises à innover, à créer des emplois et à stimuler l'économie du Canada.

Pour en savoir plus : ic.gc.ca/eic/site/080.nsf/fra/accueil

Subventions pour la construction en bois

Le gouvernement du Québec a annoncé récemment un investissement de 54,62 M\$ pour le *Plan de mise en œuvre 2021 – 2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction*. Ce Plan a pour but de favoriser une plus grande utilisation du bois dans la construction et de ce fait, contribuer au développement durable du Québec.

Ainsi, 18 mesures ont été prises dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Politique visant à optimiser l'intégration et l'utilisation du bois dans la construction des bâtiments et ouvrages de génie civil publics, parapublics et privés. Le secteur de la construction résidentielle ainsi que les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I) sont concernés par ces nouvelles mesures.

Pour en savoir plus : mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/politique-integration/

Un autre programme a été mis en place en septembre dernier, le Programme d'innovation en construction bois. Ce programme vise à soutenir l'innovation dans la conception de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil en bois ainsi que des projets de démonstration de solutions et de bâtiments innovants en bois. Il vise à favoriser l'utilisation de matériaux de construction écoénergétiques et à faible empreinte carbone. Il sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2024.

Pour en savoir plus : mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/programme-innovation-construction-bois/

Femmes

En tant que femmes dans le milieu de la construction, il existe plusieurs subventions pour les aider, qu'elles soient entrepreneures ou travailleuses.

Programme pour la formation des femmes en entreprise (PFFE)

Le Programme pour la formation des femmes en entreprise a été créé pour soutenir, former et intégrer les femmes sur les chantiers. Offert par Fiers et compétents, ce programme est financé à 100 % par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).

- 1 Le programme octroie à une entreprise qui en fait la demande un incitatif financier de l'ordre de 30 % du salaire de la femme qui bénéficie du programme, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, pour une durée maximale de 52 semaines.
- 2 Ce programme vise à outiller l'équipe de travail qui entoure la travailleuse.
- 3 Le programme offre également une démarche qui favorise le maintien à l'emploi des femmes en plus de diversifier leur apprentissage en entreprise.

fiersetcompetents.com/programme-pour-les-femmes.html

Evol

Evol (auparavant Femmessor) est une organisation qui soutient les entreprises à propriété diversifiée. Son offre de financement, conjuguée à une expérience d'accompagnement personnalisé et des services complémentaires adaptés, permet aux entrepreneures de bâtir des entreprises durables et prospères. Evol offre du financement sous forme de prêts conventionnels pour les entreprises à propriété diversifiée et inclusive. De 20 000 \$ à 75 000 \$ pour le démarrage d'une entreprise. De 20 000 \$ à 450 000 \$ pour des projets de croissance, d'acquisition et de relève.

evol.ca/financement/

Autochtones et immigrants

Fonds pour les entrepreneurs des Premières Nations au Québec

Ce fonds offre un montant pouvant aller jusqu'à 99 999 \$ pour le démarrage ou l'expansion d'une entreprise, la commercialisation, la gestion de projet, les services consultatifs professionnels et l'élaboration de plan d'affaires, de plan de commercialisation ou d'études de faisabilité.

socca.qc.ca

Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) a pour but d'aider les personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible à acquérir une première expérience de travail nord-américaine durable dans leur domaine de compétence (c'est-à-dire dans leur domaine de formation ou d'expérience professionnelle).

Le PRIIME offre aux employeurs des subventions pour soutenir l'accueil et l'intégration de personnes admissibles. L'aide financière offerte couvre une partie du salaire de la personne embauchée et, à certaines conditions, peut également couvrir le coût de son accompagnement ou d'une formation d'appoint. Le PRIIME favorise notamment l'intégration socio-économique de la clientèle qu'il soutient et favorise son maintien en emploi.

Pour en savoir plus : emploi.quebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/aide-financiere-a-lembauche/integration-des-immigrants-et-des-minorites-visibles

Éligible 360

L'Association de la construction du Québec (ACQ), en collaboration avec Innoprofits Solutions, offre la plateforme numérique Éligible360 destinée aux entreprises du milieu de la construction qui permet de répertorier des programmes de financement auxquelles elles sont éligibles.

Cet outil regroupe plus de 80 programmes d'aide financière provinciale et fédérale qui est adaptée au profil des entreprises en construction.

La plateforme numérique de recherche d'aide financière est disponible via l'Espace ACQ sous l'onglet Recherche d'aide financière et elle est exclusive aux membres de l'ACQ.



Simple et facile à utiliser

La plateforme permet non seulement de connaître les programmes d'aide financière qui s'offrent à vous, mais également d'avoir accès aux détails et à de la documentation à propos du programme en question. Que ce soit les documents à fournir, le processus d'application, les

hyperliens et même les fichiers disponibles, toute l'information est centralisée au même endroit. Une économie de temps qui vous évite de faire plusieurs recherches.

Une plateforme en temps réel

En tout temps, vous pouvez mettre à jour votre profil en modifiant vos réponses selon votre réalité d'entreprise. La plateforme s'actualise selon les programmes en cours, à venir et complétés.

La plateforme est mise à jour régulièrement, soit par les nouveaux programmes ou ceux venant à échéance.

Pour en savoir plus : espaceacq.org

Peu importe que vous soyez à l'étape de démarrage de votre entreprise ou que vous désiriez de l'aide pour son expansion, et ce, à plusieurs niveaux, de nombreux programmes d'aide financière sont là pour vous aider. Même si la recherche semble être fastidieuse, la plupart des programmes offrent aussi de l'aide pour les mettre en place. Alors, il n'y a plus de raisons d'avoir des problèmes de liquidités ! //



Innover et construire

Programme de leadership créatif

Une durée de 4 journées complètes
et 2 rencontres de suivi.

**Inscrivez-vous dès maintenant
pour la cohorte d'octobre.**

acq.org/repertoire-des-cours

RECRUTEMENT - RETOURNONS TOUTES LES PIERRES!

Depuis l'année 2018, l'Association de la construction du Québec (ACQ) tente par tous les moyens de réduire les différents impacts occasionnés par la pénurie de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Depuis ce temps, de nouvelles mesures réglementaires ont été adoptées pour améliorer l'accès à l'industrie et l'apprentissage des métiers, ainsi que de multiples campagnes de promotion pour faire connaître notre industrie. Où en sommes-nous en 2022? Voici quelques initiatives qui sont en cours pour améliorer la demande de la main-d'œuvre.



Photographies Commercial

➡ ALEXANDRE MILLETTE

Conseiller sénior en relations du travail
Direction des relations du travail

Promotion de l'industrie de la construction

Les partenaires patronaux et la Commission de la construction du Québec se sont concertés avec le Conseil du patronat du Québec (CPQ) pour développer une campagne de promotion adaptée à notre industrie. Cette promotion servira notamment à démystifier les mauvaises perceptions de l'industrie de la construction par le grand public. Pour ce faire, nous avons fait appel à une firme externe pour sonder différents groupes d'âge. Voici quelques faits intéressants des résultats de ce sondage¹:

- 60 % des répondants (900 sur 1500 personnes) ont une image positive de l'industrie de la construction;
- Les 4 critères importants d'un choix d'emploi ressortent par les répondants sont:

- 1 Salaire
- 2 Conditions de travail
- 3 Horaire de travail
- 4 Ambiance de travail

- Peu de répondants connaissent les perspectives d'emploi dans l'industrie de la construction (ex. : contremaître, surintendant, agent de prévention, etc.).

Avec ces données, nous serons en mesure de bien cibler les actions à prendre pour une promotion plus efficace au courant de l'année 2022.

Anticipation de personnel - sondage de la Commission de la construction du Québec (CCQ)

En 2021, la CCQ a sondé les employeurs sur divers sujets relatifs aux difficultés de recrutement et la prévisibilité de la main-d'œuvre des entrepreneurs dans un court-moyen terme. Ce sondage démontre que les difficultés de recrutement sont toujours au cœur des préoccupations des entrepreneurs. Voici quelques données sur le sondage²:

- 39 % des employeurs sondés (474 sur 1216) prévoient embaucher davantage l'an prochain. Une autre part (31 %) estime que leurs effectifs resteront stables.
- 72 % (876 sur 1216 employeurs des répondants) ont affirmé avoir connu des difficultés de recrutement, alors que ce taux était à 67 % un an plus tôt.
- Comme conséquence aux difficultés de recrutement, 68 % des employeurs doivent dorénavant refuser des contrats. Cette part était à 61 % un an plus tôt. De plus, le propriétaire de l'entreprise doit dorénavant travailler davantage d'heures, à 64 %.

Consciente que la pénurie de main-d'œuvre est généralisée dans plusieurs secteurs,

en 2022, l'ACQ continuera de mettre un effort continu sur ce dossier avec les autres partenaires pour aider les entrepreneurs aux prises avec des difficultés de recrutement.

Autres mesures

À noter que plusieurs autres initiatives sont en cours pour promouvoir les métiers dans l'industrie. Pensons notamment aux **fiches de métiers** qui sont disponibles sur notre site Internet et sont promues auprès de divers organismes d'emploi et scolaires au cours de l'année. Également, le concept de l'alternance travail-étude avec les centres de formation professionnelle commence à porter ses fruits. Ce concept permet des partenariats intéressants entre les centres de formation professionnelle, les étudiants et les employeurs pour une insertion en chantier pendant leur programme d'étude menant à une condition de réussite de leur apprentissage académique, ce qui différerait ultérieurement avec le stage qui était moins encadré à la fin du programme d'étude.

En conclusion, l'ACQ continue à promouvoir l'industrie par le biais de plusieurs canaux de communication et reste un facilitateur avec les partenaires de l'industrie dans l'implantation de nouvelles mesures tout en restant à l'affût des nouvelles tendances en matière de recrutement. //

¹ Sondage sur la perception de l'industrie de la construction chez les jeunes et parents, Firme Léger, 2021.

² Sondage sur l'anticipation de l'activité et des difficultés de recrutement des employeurs dans l'industrie de la construction, Commission de la construction du Québec, 2022, en ligne: [Sondage sur l'anticipation de l'activité des difficultés de recrutement des employeurs dans l'industrie de la construction.](#) (ccq.org) (consulté le 7 mars 2022).

PLUS FORTS FORMÉS

FORMATIONS
+ de **500**
GRATUITES

Formations sur mesure disponibles pour vos travailleurs!

Contactez vos agents de promotion :

ALAIN-GABRIEL GUIGNARD • 514 346-0399

SUZANNE GARON • 514 346-0401

**FIERS
ET COMPÉTENTS** .COM
FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

En collaboration avec

ACQ

ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

acq.org/perfectionnement

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Le milieu de la construction connaît, depuis les dernières années, une augmentation des cas de harcèlement psychologique. Lorsque l'employeur manque à ses obligations légales, les répercussions peuvent être multiples. Tour d'horizon.



ACQ

⇒ CATHERINE BLANCHARD

Avocate
Direction des affaires juridiques
et gouvernementales

Le salarié victime d'une telle situation pourrait déposer un grief et demander la tenue d'un arbitrage de grief, à l'issue duquel l'employeur reconnu responsable devrait déboursier plusieurs dizaines de milliers de dollars en dommages en faveur de ce salarié.

Le salarié pourrait également devoir s'absenter du travail et produire une réclamation auprès de la CNESST pour lésion psychologique. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre sans précédent, se priver des services d'un salarié génère son propre lot de conséquences indirectes.

La *Loi sur les normes du travail* prévoit que le salarié a droit à un milieu de travail exempt de harcèlement. C'est l'employeur qui est responsable de prendre les moyens raisonnables pour prévenir les situations de harcèlement et, lorsque portée à sa connaissance, mettre en place les mesures pour en faire cesser toute manifestation. Pour l'entrepreneur en construction, cette obligation s'étend également à tous les acteurs, sous-traitants ou maître d'œuvre avec lesquels ses salariés seraient appelés à travailler sur les différents chantiers.¹

La Loi définit le harcèlement psychologique comme étant *une conduite vexatoire qui se manifeste par des comportements, paroles,*

actes ou gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés par le salarié, qui porte atteinte à sa dignité ou à son intégrité psychologique ou physique et qui entraîne pour lui un milieu de travail néfaste. Des insultes, des moqueries à répétition, de l'assignation à des tâches dégradantes, des situations d'isolement sont toutes des illustrations de situations de harcèlement psychologique.

Une seule conduite jugée suffisamment grave pourrait également constituer du harcèlement.

Devant le Tribunal, le salarié devra démontrer que la situation vécue dans son milieu de travail constitue du harcèlement. Le Tribunal devra adopter une approche objective et éviter de se référer aux perceptions subjectives du salarié pour parvenir à ses conclusions. Il devra donc évaluer la situation en se demandant *si une personne raisonnable placée dans la même situation conclurait qu'elle est l'objet de harcèlement.*

Les milieux de travail en construction sont toutefois très distincts des milieux de travail traditionnels et, parfois, plus perméables à des conduites autrement jugées vexatoires.

En définissant la civilité entre collègues de travail, les auteurs Claude D'Aoust, Sylvain Saint-Jean et Gilles Trudeau notaient en 1986 les différences relationnelles selon les milieux de travail : « Un salarié doit coopérer avec ses collègues de travail, il doit être poli avec eux, bref, il doit s'efforcer de maintenir des relations harmonieuses avec eux. Le milieu de travail comme tel doit aussi être pris en considération. [...] Comme l'écrivait un arbitre, un hôpital est différent d'un chantier de construction par rapport à la civilité exigée des salariés entre eux. »²

Les tribunaux reconnaissent ainsi qu' : « [il] n'est pas nécessaire d'être un expert en la matière pour comprendre que

le tirage de pipe ou blagues se manifeste différemment entre des employés de bureau et des travailleurs sur un chantier de construction ».³

Des altercations verbales plus corsées pourraient également être considérées comme faisant partie du « cadre normal auquel peut s'attendre un travailleur sur un chantier de construction ».⁴

Est-ce donc dire que les salariés en construction doivent être plus tolérants ? Les tribunaux posent des limites et nous rappellent que « l'expression de cette culture a des limites et ce, peu importe le milieu de travail, en ce qu'elle doit respecter les lois d'ordre public comme celles qui interdisent le harcèlement psychologique ou encore qui protègent la santé et sécurité des travailleurs. »

Ainsi, « même s'il est connu qu'il faille posséder une carapace plus épaisse lorsqu'on travaille dans le secteur de la construction, il faut aussi reconnaître qu'un comportement qui sabote le climat de travail et provoque ainsi une réduction de l'efficacité des salariés en les rendant craintifs ne peut être toléré. »⁵

En bref, l'entrepreneur en construction doit être vigilant et attentif à l'évolution sociale et jurisprudentielle en matière de harcèlement psychologique et s'assurer d'offrir un milieu de travail sain à ses salariés. //

¹ *British Columbia Human Rights Tribunal c. Schrenk*, 2017 CSC 62, para. 17.

² *Bouchard c. Aryzta*, 2019 CanLII 44293 (QC SAT).

³ *Fraternité des policiers et policières de Montréal c. SPVM (Ville de Montréal)*, 2019 CanLII 47837 (QC SAT).

⁴ *Goderre et Constructions PG*, 2019 QCTAT 4648 (CanLII).

⁵ *Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Hôpital Louis-H.-Lafontaine (CSN) et Institut universitaire en santé mentale de Montréal*, 2014 CanLII 63532 (QC SAT).

LA CLAUSE DE RÉVISION DE PRIX À L'ÈRE DE L'INFLATION ET DES PÉNURIES

L'industrie de la construction fait face à une augmentation importante des prix des matériaux. À cela s'ajoute une montée en flèche du taux d'inflation, causée notamment par la fin de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et diverses pénuries de matières premières. Comment un entrepreneur peut-il se protéger contractuellement face à des augmentations imprévues du coût des matériaux?



Photographies Commercial

⇒ RAFIK M. BENTABEL

Avocat
Bélanger Paradis avocats

Le risque varie grandement selon le type de contrat liant l'entrepreneur en construction et son client-propriétaire. Nous analyserons très brièvement deux types de contrats de services courants en droit de construction soit le contrat à coûts majorés et le contrat à forfait.

Le contrat à coûts majorés

Ce contrat, couramment appelé « *cost plus* » est défini à l'article 2108 du Code civil du Québec :

« 2108. Lorsque le prix est établi en fonction de la valeur des travaux exécutés, des services rendus ou des biens fournis, l'entrepreneur ou le prestataire de services est tenu, à la demande du client, de lui rendre compte de l'état d'avancement des travaux, des services déjà rendus et des dépenses déjà faites. »

Dans le contexte actuel, ce type de contrat est à favoriser afin d'éviter à l'entrepreneur d'assumer seul le risque d'une augmentation inattendue du prix des matériaux ou de l'inflation, et ce, sans avoir à le prévoir contractuellement. L'entrepreneur aura cependant intérêt à informer son client de l'état d'avancement

des coûts engagés au fur et à mesure de l'exécution des travaux pour éviter un litige à la fin du projet.

Le contrat à forfait

Quant au contrat à forfait, également appelé « *contrat à prix fixe* », celui-ci est défini à l'article 2109 du Code civil du Québec :

« 2109. Lorsque le contrat est à forfait, le client doit payer le prix convenu et il ne peut prétendre à une diminution du prix en faisant valoir que l'ouvrage ou le service a exigé moins de travail ou a coûté moins cher qu'il n'avait été prévu.

Pareillement, **l'entrepreneur ou le prestataire de services ne peut prétendre à une augmentation du prix pour un motif contraire.**

Le prix forfaitaire reste le même, bien que des modifications aient été apportées aux conditions d'exécution initialement prévues, **à moins que les parties n'en aient convenu autrement.** »

Dans un contrat à forfait, les entrepreneurs auront tout intérêt à prévoir une clause écrite de révision de prix au contrat. Évidemment, il faut que les clients consentent à l'inclusion d'une telle clause lors de la signature du contrat, qui pourra initialement être indiquée dans la soumission de l'entrepreneur. Également, cette clause devrait prévoir un mécanisme de remise diligente de toutes les pièces justificatives prouvant la variation des prix, entre le moment de la soumission et la réalisation des travaux, et le caractère imprévisible de cette variation.

Cette clause peut également être avantageuse pour le client-propriétaire. En effet, les auteurs Me Pierre Cimon et Me Ian Gosselin écrivaient que « bien

qu'en apparence ces clauses [de variation de prix] semblent être au seul bénéfice de l'entrepreneur, elles offrent en réalité des avantages indéniables au propriétaire. En effet, leur finalité est de favoriser avant tout le parachèvement des travaux en excluant systématiquement l'annulation pour cause d'erreur, en contrepartie de l'assurance accordée à l'entrepreneur d'ajuster le prix de son contrat dans une telle éventualité. »¹

À NOTER :

Une telle clause ne pourra être incluse unilatéralement dans une soumission pour un contrat public octroyé par appel d'offres ni dans une soumission au BSDQ lorsque les documents d'appels d'offres ne le permettent pas.

Aussi, si vous souhaitez inclure une clause de révision de prix à un contrat ou à une soumission privée, veuillez consulter un cabinet d'avocats, car certains éléments factuels peuvent avoir une incidence importante sur la validité d'une telle clause.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'ACQ (acq.org/grand-public/grands-dossiers/hausse-des-prix-et-penurie-de-materiaux/) afin de connaître toutes les démarches que l'Association entreprend pour vous. L'ACQ a notamment, avec ses partenaires et la SQI, travaillé une clause d'ajustement du prix de certains matériaux à la documentation contractuelle de certains projets.

¹ Ian GOSSELIN et Pierre CIMON, « La responsabilité du propriétaire » dans Olivier F. KOTT et Claudine ROY, *La construction au Québec: perspectives juridiques*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1998, p. 382.



L'ACQ RÉSIDENTIEL, PARTENAIRE DES GRANDS CONSTRUCTEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

Avec **plus de 25 années d'expérience en construction résidentielle**, l'ACQ Résidentiel accompagne les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets en leur offrant des produits de garanties et des services spécialisés adaptés aux réalités du marché immobilier au Québec.

Choisir nos plans, c'est confirmer aux propriétaires d'unité d'habitation que leur propriété a été construite selon les plus hauts standards de l'industrie. Avec des inspections rigoureuses à toutes les étapes clés de la construction, l'ACQ Résidentiel offre une garantie de qualité aux propriétaires.

Projets enregistrés à la garantie Qualité Condo

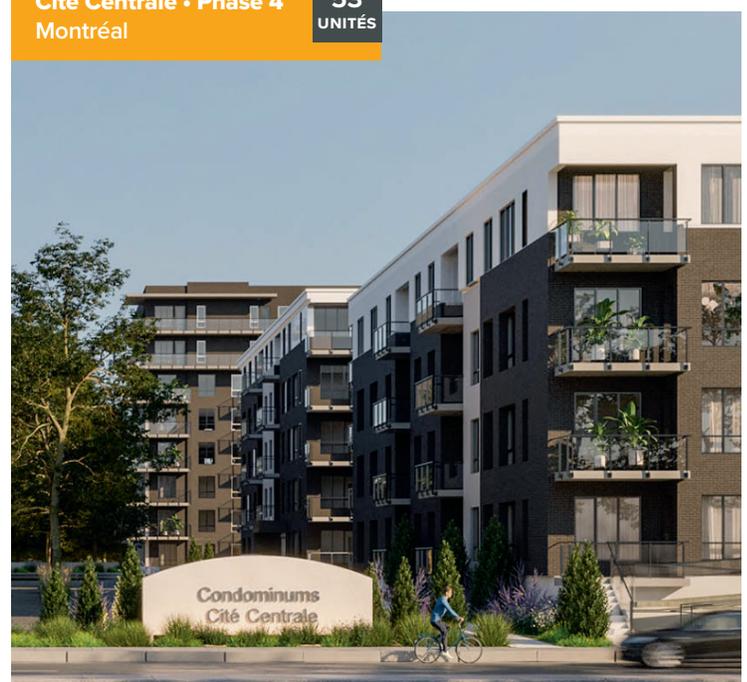


Sir Charles Condominiums
Montréal

336
UNITÉS

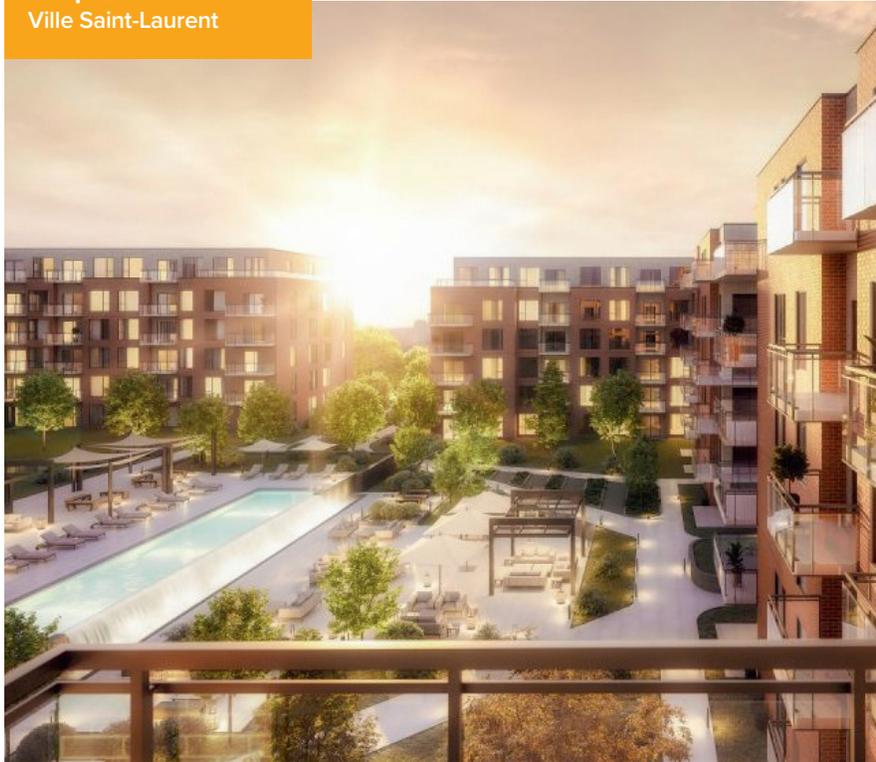
Cité Centrale - Phase 4
Montréal

53
UNITÉS



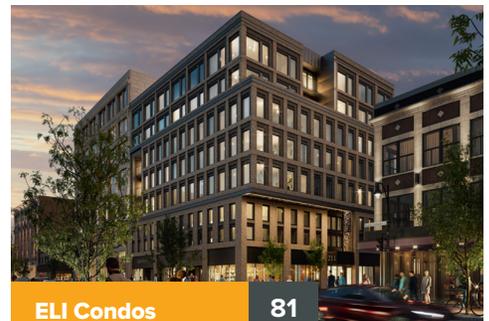
Aura sur le Square
Ville Saint-Laurent

111
UNITÉS



Curtiss Charlie
Ville Saint-Laurent

94
UNITÉS



ELI Condos
Montréal

81
UNITÉS



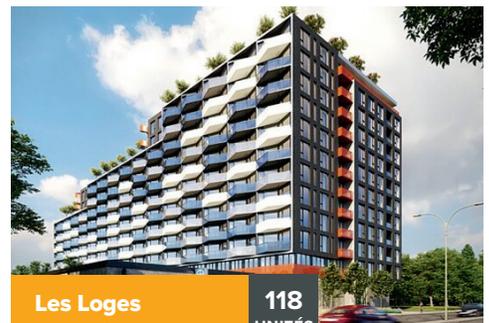
Le Newman
Lasalle

169
UNITÉS



Wellington sur le bassin
Griffintown

380
UNITÉS



Les Loges
Montréal

118
UNITÉS



Le St-Grégoire
Plateau Mont-Royal

20
UNITÉS

CONSTRUCTION DURABLE ET CARBONEUTRE

⇒ MARC BEAUCHAMP

Construire durablement surpasse la vision environnementale de réduction des GES. L'engagement vert qui souscrit à l'économie circulaire fait appel à une plus grande cohésion d'industrie, à une dynamique étendue de concertation des acteurs clés de la construction. Portrait d'un écosystème en transformation.

L'industrie fait souvent référence à l'expression « construire durablement » pour définir un mode de construction écologique. Cette connotation verte est liée à des solutions pour freiner ou atténuer les bouleversements climatiques observés. On parle ici des perturbations météorologiques, dont les catastrophes naturelles en progression sur la planète. Dans ce contexte, l'utilisation de matériaux écoresponsables adhérant à des politiques d'achats locales est vivement encouragée. Le respect des règles d'économies d'énergie qui implique une saine gestion des édifices, en misant aussi sur le confort des occupants, fait partie de cette écologie de procédés. Mais le génie évolue et met en relief de nouvelles façons de bâtir et d'exploiter les bâtiments, ce qui exige de recentrer l'action de manière continue, en préparant toujours mieux les projets de construction.

« Il importe donc de s'attarder à des notions qui imposent une dynamique de travail qui tend à mieux planifier des projets à lancer. L'idéologie qui se pose en amont des chantiers fait appel à un esprit professionnel encore plus collaboratif, fait valoir Catherine Guay, conseillère aux affaires corporatives de l'Association de la construction du Québec. C'est une pratique qui marque un nouveau courant d'efforts environnemental, social et économique, soit trois piliers d'investissement intimement liés et destinés à aborder et solutionner les enjeux de la construction durable, une réalité empreinte de défis. »

« Les donneurs d'ouvrage publics constituent un modèle de conscience dans ce secteur. Ils produisent des devis très éclairés dans lesquels sont étudiées puis publiées des descriptions d'exigences très précises en matière de composants de construction. Ils précèdent de beaucoup le déploiement d'un chantier. Cette prescription, par exemple, peut définir un pourcentage de contenus recyclés et présenter le détail de caractéristiques de matériaux recherchés. L'exercice évite au constructeur une surabondance de procédés une fois le chantier en cours. Ces décisions soigneusement réfléchies et plus englobantes servent à prévenir des contretemps durant la construction et à éclairer la vision d'intervention », poursuit Catherine Guay.

« Tout part donc en amont, c'est-à-dire à l'étape conception », résume la conseillère de l'ACQ et associée écologique LEED, Catherine Guay. La démarche prend sa source dans un processus de conception intégrée (PCI). Il a pour objectif l'échange et la participation active et transversale de tous les acteurs professionnels au stade de la conception d'un projet de construction. Il se différencie de l'approche plutôt linéaire traditionnellement utilisée dans les projets de construction. Le processus peut être utilisé, quelles que soient l'affectation et la taille du projet. »

Pratique émergente

« Le PCI vise, durant la phase de conception, à favoriser les échanges entre les différents acteurs professionnels du projet, dans l'optique de créer une synergie entre eux pour optimiser les objectifs. Il évite le travail en silo, en imposant un travail d'équipe. Ainsi, les donneurs d'ouvrage, ingénieurs, architectes, gestionnaires financiers, experts environnementaux et entrepreneurs d'un projet notamment, peuvent prendre part à une même table de concertation pour planifier,



■ CERIEC-ÉTS

ensemble, la conception du projet. Ce rôle déjà accompli en amont de plusieurs projets publics, a démontré que des intervenants clés réunis en comité autour d'une même table réussissent à mieux anticiper des écueils, établir une meilleure tenue de planning et à réduire considérablement le nombre de changements à survenir sur des chantiers une fois le projet lancé. Pour toutes ces raisons, l'observance du PCI est de plus en plus présente dans toute démarche de préparation de projets publics de construction», indique Catherine Guay.

«Il est important de préciser dans cette démarche qu'un entrepreneur indépendant, différent de l'entreprise de construction sélectionnée pour exécuter les travaux sur le chantier, est également invité à joindre la table de conception du projet où siègent les architectes et les ingénieurs. Cette approche-conseil permet d'obtenir et de partager un point de vue extérieur. Le processus de conception intégrée entraîne, il va de soi, une prolongation des délais de préparation d'un projet. Mais sa valeur ajoutée, décrite comme indéniable pour l'assainissement des coûts d'exploitation et la réduction prépondérante des imprévus à considérer durant l'exécution d'un chantier, établit un train de mesures qui rapporte sur tous les plans.» Et cela vaut tout autant pour la période de vie utile du bâtiment, précisent des gestionnaires et occupants d'immeubles ainsi construits.

«La démarche collaborative permet aussi de développer des moyens supplémentaires d'atteindre de manière innovante les objectifs de réduction des GES et de réduire les impacts environnementaux de l'industrie de la construction. Elle contribue directement à la gestion de l'économie circulaire du secteur, depuis la conception de projet jusqu'aux activités sur les chantiers, un atout important dans un milieu générant plus de trois millions de tonnes de matières résiduelles annuellement. La réflexion englobe l'usage ou l'exploitation des bâtiments à mettre en service, tout en prévoyant la fin de vie utile des édifices et, ce faisant, comprend le recyclage ou la valorisation des matériaux.»

«L'objectif est de réduire les quantités de matières vierges utilisées, d'utiliser les ressources plus efficacement, les matériaux plus longtemps et, à terme, de pouvoir

recycler ou valoriser les matières pour les maintenir dans l'économie. C'est une manière de faire mieux avec moins de ressources», convient Mme Guay.

Économie circulaire

S'inspirant du concept et des pratiques du *Living Lab*, une approche de travail et de collaboration dans lesquelles les parties prenantes s'impliquent concrètement dans le processus de création de solutions, Hortense Montoux suit de près cette évolution. Elle est chargée de projet pour le Lab Construction, une initiative du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC). Ce laboratoire, basé à l'École de technologie supérieure (ÉTS), s'emploie à démontrer, par des projets d'expérimentations innovants et cocréés, comment intégrer puis généraliser des stratégies d'économie circulaire dans le secteur de la construction au Québec. «La démarche implique des utilisateurs vivant au quotidien la réalité de l'industrie de la construction. Ce sont des gens qui ne sont pas vus comme un

objet d'investigation, mais comme des acteurs clés dans un processus d'innovation », précise-t-elle.

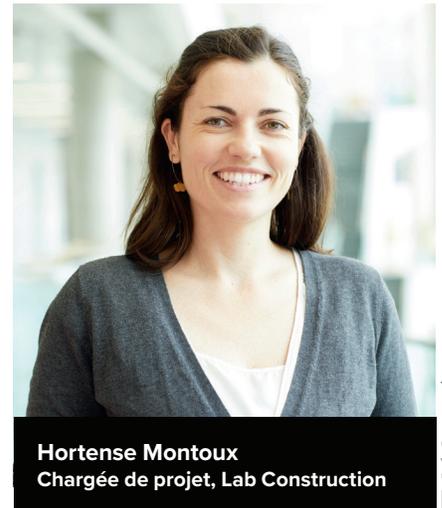
« Toutes les étapes menées par le Lab, depuis sa mise sur pied il y a un peu plus d'une année, ont permis de faire travailler ensemble des parties prenantes représentant tous les maillons de la chaîne de valeur dans des ateliers de cocréation.

Présentement en route, celui lié à la construction est le premier d'une série de labs à se déployer. Nous avons décidé de commencer par la construction, car ce marché représente un important pan de l'économie. C'est aussi un secteur d'activité en croissance. Il est particulièrement très consommateur de ressources et très générateur de matières résiduelles, deux caractéristiques importantes à considérer dans une économie circulaire. Il est à la source de près de 40 % des déchets produits dans le monde. Son impact environnemental est majeur, et son potentiel de circularité aussi », estime Hortense Montoux.

Lab Construction

Or, des séances d'idéation de projets dirigées par le Lab Construction ont permis d'identifier plusieurs freins à l'économie circulaire dans la construction. Des freins prioritaires ont d'abord été classés en ateliers par étape de la vie du bâtiment. Des principes principalement liés à la commande de bâtiment ne prenant pas en compte l'économie circulaire arrivent en amont des préoccupations. Des contraintes de planification et de conception, le choix des matériaux et les pratiques de construction à proprement parler minent également le sentier de la construction durable au Québec. Enfin, le manque d'infrastructure, d'indicateurs, et de modèles d'affaires innovants pour mieux consommer au sein d'un bâtiment et pour allonger la durée d'usage des équipements fait actuellement défaut. Le Lab Construction rapporte également que la gestion du réemploi des matériaux reste encore trop peu développée, car les matériaux de seconde main ne sont toujours pas perçus comme des ressources d'industrie. À cet égard, l'absence de lien entre l'offre et la demande fait obstacle.

« Les coûts supplémentaires liés à la mise en place de pratiques ou de stratégies d'économie circulaire sont en cause. Ils mettent en évidence le développement insuffisant de marchés, de débouchés pour favoriser ou systématiser la déconstruction, le réemploi et le recyclage des matières. Accaparés par le facteur coûts focalisé sur le court terme, à l'inverse d'un coût complet du bâtiment qui prendrait en compte sa fin



Hortense Montoux
Chargée de projet, Lab Construction

Lab Construction

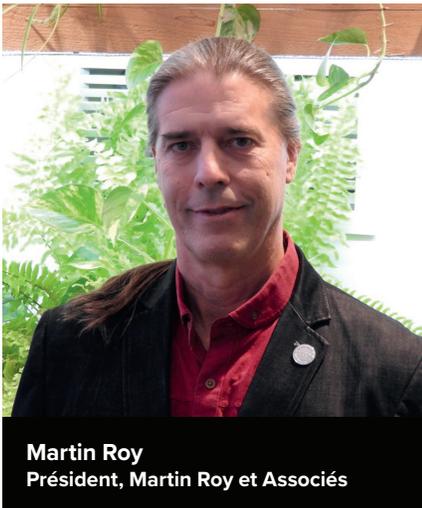
de vie, certains intervenants de l'industrie de la construction peinent à pleinement tenir compte d'un ensemble de critères de circularité, fait valoir Hortense Montoux, pour convenir des enjeux et des défis qui entravent la vitalité de la construction durable au Québec.»

Empreinte carbone

« La notion de bâtiment durable cible bien plus que les matériaux, », observe l'ingénieur Martin Roy, président de la firme de génie-conseil Martin Roy et Associés, une entreprise investie dans plusieurs projets de bâtiments durables. Elle vise la qualité des environnements



CERIEC-ÉTS



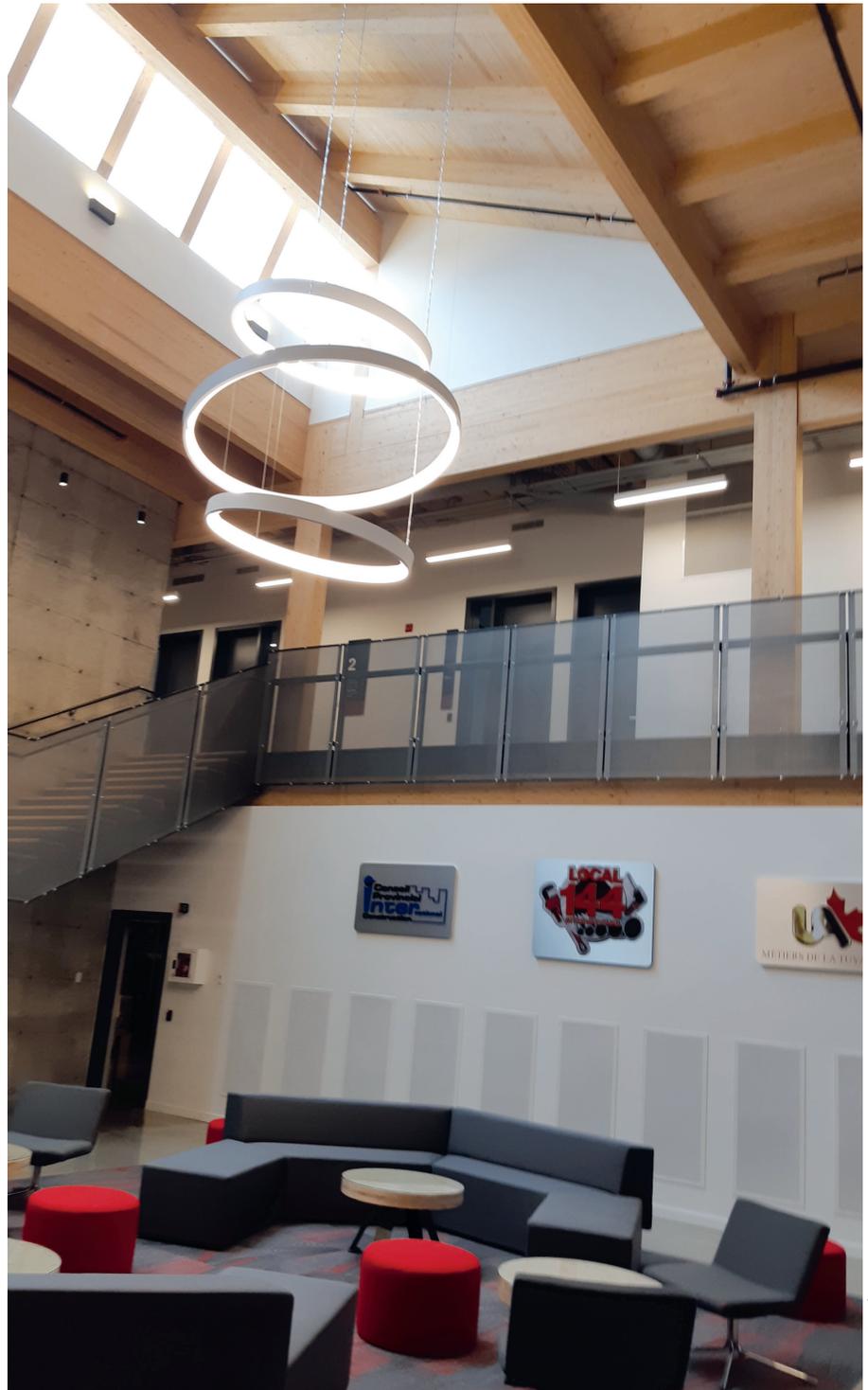
Martin Roy
Président, Martin Roy et Associés

• Martin Roy et Associés

intérieurs. Ses fondements favorisent l'abondance de lumière du jour, la présence de ventilations naturelle et mécanique, et une saine barrière acoustique pour assurer le confort des occupants. L'atteinte de l'efficacité énergétique et la réduction des GES constituent dans cette foulée des facteurs importants de gestion environnementale, explique le premier professionnel au Québec à détenir le titre LEED Fellow, un rare sommet d'accréditation délivrée par le Green Building Certification Institute. »

« Cette philosophie doit également tenir compte de l'aménagement extérieur des immeubles. À l'importance accordée au verdissement du terrain, à la recirculation des eaux et au fini écoresponsable des surfaces, des critères absolus de bâtiment durable, s'est aussi ajouté la carboneutralité de la construction. Cependant, peu de donneurs d'ouvrage adoptent les règles du bâtiment durable et de l'empreinte nette zéro », analyse Martin Roy.

Il estime qu'environ 6 % des projets de construction au Québec ciblent cette conjonction de certifications. La nouvelle mouvance de carboneutralité apparaît toutefois plus simple à suivre pour l'industrie. Cet aspect a l'avantage d'intéresser davantage de maîtres d'œuvre et d'entreprises de construction. Mais ce sont des dispositions à peine émergentes. Seulement quelques matériaux souscrivent à ce procédé



• CERIEC-ÉTS

d'économie circulaire dans la construction, un processus qui ne compte aucune chaîne de logistique en déploiement.

« On peut néanmoins pratiquer l'économie circulaire en commençant par récupérer des matériaux démontés dans un projet de rénovation de bâtiment, et les réutiliser sur ce même chantier pour effectuer les travaux d'amélioration en cours. L'activité de reconstruction ne doit jamais perdre de vue l'ensemble des aspects environnementaux », conclut Martin Roy. //

POURQUOI AVOIR UN PROGRAMME DE PROTECTION RESPIRATOIRE (PPR)?

Dernièrement, les décrets 48-2022 et 49-2022 ont été publiés dans la Gazette officielle du Québec et vont apporter des changements au *Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)* et au *Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)* à propos de la protection respiratoire (PR).



Photographies Commercial

ALAIN LAHAIE

Chef de service, prévention des lésions professionnelles

Direction de la santé, sécurité du travail et Mutuelles de prévention

Il faut mentionner que des articles du RSST qui s'appliquaient pour les chantiers, continueront de s'appliquer aux chantiers de construction dont la section VI -Appareil de protection respiratoire (nouveau titre) comprenant les articles 45 à 48.

En plus de la protection respiratoire, le RSST ajoute un article concernant un programme de protection respiratoire (PPR) qui se lit comme ceci à l'article 45.1 du RSST: « tout appareil de protection respiratoire fourni par l'employeur doit être certifié NIOSH. Lorsque l'employeur fournit un tel appareil, il doit élaborer et mettre en œuvre un PPR conforme à la norme CA/CSA-Z94.4-11 : Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire, telle que publiée en septembre 2016, plutôt que la version de 1993. »

Selon les obligations de l'employeur à l'article 51 de la LSST, l'employeur qui travaille sur un chantier ou tout autre milieu de travail doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité du travailleur. En l'occurrence, il doit utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, analyser, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur. Dans des cas de contaminants tels que la

silice, l'amiante, les produits chimiques réglementés, par exemple, un appareil de protection respiratoire (APR) pourrait être prévu.

De plus, toujours selon ces obligations à l'article 51, l'employeur doit fournir du matériel, dont l'appareil de protection respiratoire et assurer son maintien en bon état ainsi que son entretien. De plus, il se doit de former et d'informer adéquatement ses travailleurs des dangers d'exposition à des contaminants et de la manière de porter les équipements de protection ainsi que de s'assurer de la qualité du milieu de travail.

Le rôle et les responsabilités de l'entrepreneur sont d'élaborer un PPR, d'en nommer un administrateur ou toute autre personne (en autorité) ayant un rôle à jouer lors de son implantation. Il doit aussi



iStock

rendre disponibles les fiches de données de sécurité et le manuel du fabricant des équipements et des accessoires, allouer des ressources et les moyens à la personne qui gère le PPR pour le mettre en place et le maintenir.

Un PPR facile et simple à mettre en place pourrait être une façon de s'assurer que l'on a choisi le bon appareil de protection, que les utilisateurs (travailleurs) ont reçu

la formation nécessaire pour un usage adéquat des APR afin de leur garantir une protection efficace et complète.

Selon la CNESST, pour avoir de bons résultats, le programme de protection respiratoire doit contenir un plan détaillé et des procédures écrites qui détermineront toutes les étapes pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.

La sensibilisation du personnel est certainement un gage important de la réussite de ce PPR.

Pour les changements au CSTC, l'article 2.10.8 est remplacé par un texte plus adapté et l'article 2.10.9 est abrogé. Dans la sous-section 3.23 - *Travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante*, l'article 3.23.15 est remplacé par un texte adapté ainsi que l'article 3.23.16 est remplacé par un texte plus détaillé.

Consultez le nouveau *Guide sur la protection respiratoire*. Il est bien défini et fournit de très bonnes explications sur l'ensemble des bonnes pratiques. //

NB : il est prescrit de suivre les recommandations du fabricant de l'APR pour certaines actions à poser (entretien, entreposage, nettoyage, etc.).

Références :

- 1 Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)
- 2 Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)
 - 2.10.8- 3.23.15-3.23.16
https://www.google.com/search?q=CSTC&rlz=1C-1GCEV_enCA854CA854&oq=CSTC&aqs=chrome..69i57j46i10i199i29i1433j46i10i175i199i-433j0i512j0i10i433j46i10i199i433i465j0i10i-512j46i10i175i199i433.3102j0j15&sourceid=chrome&ie=UTF-8
 - 2.10.9 Abrogé
- 3 Guide sur la protection respiratoire IRSST-CNESST
<https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSSST/RG-1123-fr.pdf?v=2022-03-09>

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES, UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

CONTENU PARTENAIRE

⇒ SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

La construction de logements abordables fait-elle partie de vos secteurs d'activité? Pas encore? Avec le lancement, en février dernier, du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), vous avez une occasion de diversifier les activités de votre entreprise et de profiter de généreuses subventions pour **la construction et la rénovation d'immeubles locatifs lors d'un achat**.

Le gouvernement investit près de 300 M\$ dans la création d'immeubles de qualité qui intègrent des mesures environnementales ou qui optimisent les pratiques de construction résidentielle.

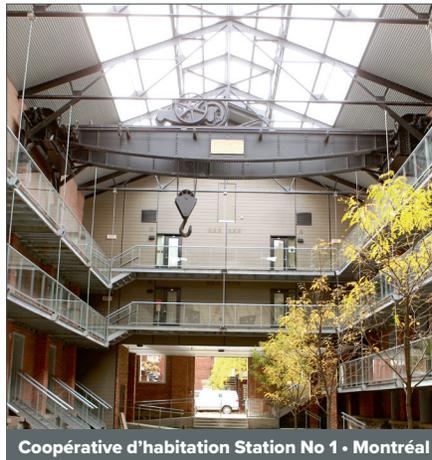
Jusqu'à 50% du coût total du projet

Les entreprises qui exercent des activités en lien avec l'habitation sont admissibles au PHAQ et peuvent obtenir **une subvention qui couvre jusqu'à la moitié du coût total du projet**.



Xavier Duchez

La Rosaie - phase 1 • Rimouski



Coopérative d'habitation Station No 1 • Montréal

Quelques exemples de projets réalisés en collaboration avec la SHQ

Appel de projets

Chaque année, la Société d'habitation du Québec (SHQ) va répartir le budget disponible entre les régions selon les besoins. Elle lancera ensuite des appels de projets pour inviter ses partenaires et les entreprises à participer au programme.

Les projets seront analysés et sélectionnés selon certains critères :

- leur pertinence
- leur qualité
- leur viabilité financière
- leur conformité aux critères techniques et d'admissibilité

Frédéric Champoux



Immeuble Sherpa • Québec

S'informer et participer

Surveillez la diffusion d'appel de projets dans le site Web de la SHQ : habitation.gouv.qc.ca/phaq



NOUVELLES EXIGENCES POUR LE CAPTAGE DE RADON DANS TOUTES LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Dans les éditions antérieures du Code de construction du Québec, l'obligation de déterminer les zones à risque pour préparer un système de captage pour le radon était laissée aux municipalités sur la base du critère d'une lecture maximum de 800 Bq/m³ * pour le Québec, versus 200 Bq/M³ établi depuis 2007 par Santé Canada.



Photographies Commercial

⇒ PIERRE LONGPRÉ

Conseiller technique
ACQ Résidentiel

Le radon est cancérigène et être fumeur augmente le risque de cancer du poumon lié au radon. Par ailleurs, 600 décès au Québec sont attribués chaque année à l'exposition prolongée au radon.

Connaissant les risques importants pour la santé, dorénavant le Québec et le reste du Canada se sont accordés sur le niveau des seuils maximum soit 200 Bq/m³ et précisent maintenant l'obligation systématique de mettre en place une connexion de départ minimale sous la dalle pour le captage ultérieur du radon, et ce, pour toutes constructions neuves.

La section 9.13.4 du CCQ 2015 détaille cette exigence dans l'annexe A.

Bâtiments neufs de moins de 3 étages et de moins de 600 m²

Bien que non référée actuellement dans la nouvelle adoption du CCQ Québec 2015, la norme CAN/CGSB-149.11-2019 préparée par l'Office des normes générales du Canada explique en détail les trois niveaux de détection de radon ainsi que

le type d'installation technique à prévoir. Cette norme précise est spécifiquement pour des bâtiments neufs de moins de 3 étages et de moins de 600 m².

Nous vous suggérons de vous référer à cette dernière, car la réalisation technique est plus détaillée que l'article 9.13.4.5 du CCQ 2015, notamment sur l'épaisseur de barrière d'étanchéité à mettre sous la dalle qui doit avoir 10 mm d'épaisseur et sa mise en place.

La ligne directrice canadienne actuelle sur la concentration maximale de radon dans l'air intérieur est établie à 200 Bq/m³ et impose donc des interventions techniques comme mentionnées ci-dessous.

Les trois niveaux de protection contre l'infiltration du radon sont les suivants :

LE NIVEAU 1

Niveau 1 = connexion de départ d'un système de dépressurisation **obligatoire pour toutes constructions neuves.**

Permet la mise en place future d'un système passif ou actif complet si la concentration de radon dans l'air intérieur est élevée lorsque l'habitation est occupée. La description autorise 2 manières de réaliser cette connexion de départ pour le captage sous-dalle.

LE NIVEAU 2

Niveau 2 = colonne de dépressurisation passive (niveau 1 plus une colonne) **si la détection entre 200 Bq/m³ et 600 Bq/m³.**

Comprend un système passif complet de réduction du radon dont la colonne traverse l'intérieur du bâtiment de bas en haut avant d'être évacuée à l'extérieur par

le toit. Ce système réduit par intermittence les concentrations de radon dans l'air intérieur dues à l'effet de cheminée et n'exige aucune alimentation électrique.

Un système de niveau 2 réduira généralement de moitié la concentration de radon.

LE NIVEAU 3

Niveau 3 = système complet de dépressurisation active du sol (niveau 2 plus un ventilateur) **si plus de 600 Bq/m³.** Un système complet de dépressurisation active du sol constitue le système d'atténuation du radon le plus efficace, réduisant souvent de plus de 90 % les concentrations élevées de radon dans l'habitation. Cependant, ce système exige le fonctionnement continu d'un ventilateur.

Bâtiments existants de moins de 3 étages et de moins de 600 m²

Pour les bâtiments existants, la norme **CAN/CGSB-149.12-2017** peut être consultée et vous suggérera les solutions possibles selon chaque niveau de détection.

Santé Canada recommande de prendre des mesures correctives lorsque la concentration moyenne annuelle de radon dépasse les 200 Bq/m³ dans les espaces occupés d'une habitation.

Le délai recommandé pour apporter les correctifs dépend de la concentration moyenne de radon dans votre maison :

- 1 Si la concentration dépasse 600 Bq/m^3 , vous devriez apporter les correctifs dans un délai de moins d'un an;
- 2 Si la concentration se situe entre 200 Bq/m^3 et 600 Bq/m^3 , vous devriez apporter les correctifs dans un délai de moins de 2 ans.

Bâtiments neufs de plus grande taille - plus de 3 étages et plus de 600 m²

Des conseils portant sur les mesures de réduction du radon dans les bâtiments neufs de plus grande taille, soit plus de 3 étages et plus de 600 m² sont donnés dans le document 625/R-92/016 de l'EPA intitulé *Radon Prevention in the Design and Construction of Schools and Other Large Buildings*.

Il est possible de contacter des experts qui détiennent la certification canadienne PNCR-C *. À l'aide d'équipements

spécialisés, ils peuvent faire des lectures rapides des niveaux de radon de votre habitation, ou encore installer de façon temporaire un détecteur.

Pour obtenir une liste de professionnels certifiés en mesure du radon au Québec, vous pouvez utiliser l'outil de recherche du :

[Programme national de compétence sur le radon au Canada \(PNCR-C\)](#).

Ce programme de certification est reconnu par Santé Canada et par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Il est donc important de planifier votre type d'installation technique nécessaire dans vos projets petits ou grands, pour la santé de tous. Envisager l'installation passive de niveau 2 immédiatement lors de la construction afin d'éviter les modifications coûteuses ultérieurement serait une bonne pratique. //

* Bq/m^3 = Becquerel par mètre carré, mesure la radio activité

* PNCR-C Le Programme national de compétence sur le radon au Canada

Extrait

Dessins NORME CAN/CGSB-149.11-2019

Régie du bâtiment du Québec
aux liens suivants

1 <https://www.rbq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/les-nouvelles/nouvelles-detail/item/2021-11-24-communique-mois-de-prevention-du-radon-un-rehaussement-des-exigences-en-construction-en-cours.html>

2 <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/radon-domiciliaire>



NOUVEAU SERVICE

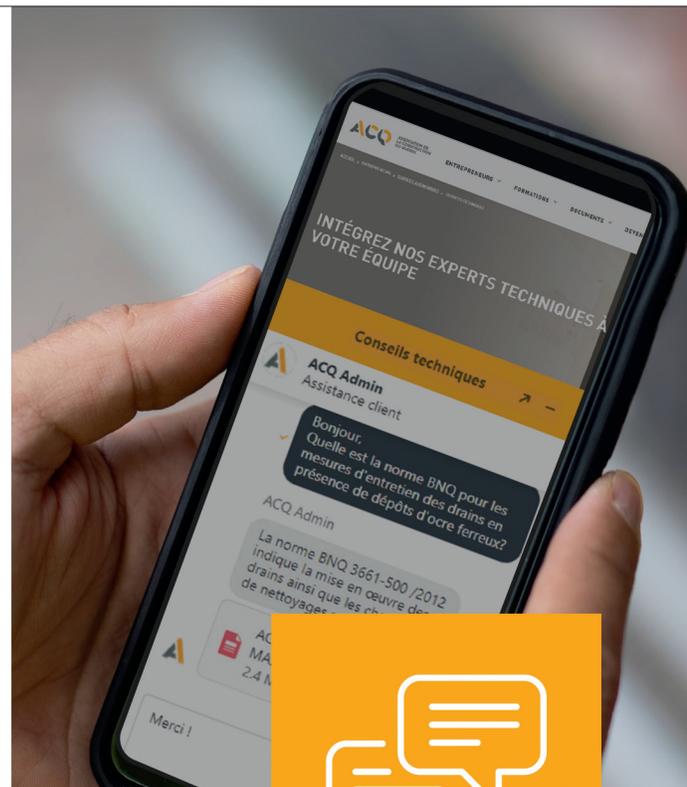
Conseils techniques par clavardage

Que vous soyez au chantier ou au bureau, intégrez nos experts techniques à votre équipe.

Ne perdez pas de temps à faire des recherches!

Clavardage : acq.org/services-techniques

Téléphone : 514 354-7526 • Courriel : technique@acq.org



Obtenez instantanément des réponses à vos questions techniques.

LA FORMATION POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Dès que la croissance de l'entreprise fait partie de votre plan stratégique, des changements à plusieurs niveaux sont à prévoir. La formation constitue un levier puissant qui vous aidera à faire face aux différents enjeux de transformation de votre entreprise. Voici comment :



ACQ

⇒ DEISY CASTILLO

Conseillère en formation
Direction des services corporatifs

Les opportunités de croissance pour assurer la pérennité et le développement de votre entreprise sont nombreuses. Que ce soit par l'acquisition d'une nouvelle technologie, l'adoption de nouvelles façons de faire, une ouverture à de nouveaux marchés, ou autre; votre initiative de croissance dépend également de l'implication de vos employés. Il est possible d'utiliser la formation pour surmonter les défis associés aux changements prévus dans votre plan de croissance. Pour chaque aspect touché par votre stratégie de croissance, des choix de formation sont suggérés.

1 Amélioration de la notoriété et de l'efficacité de votre entreprise

Pour vous démarquer de vos concurrents, la qualité et l'efficacité sont à privilégier. Vous avez intérêt à faciliter la circulation de l'information dans votre entreprise pour optimiser vos processus et augmenter l'engagement de vos employés. Dans ce cas, il est essentiel de sensibiliser vos employés sur les défis à relever.

Comment ? Utilisez des capsules de formation ou des ateliers qui privilégient une approche par résolution des

problèmes qui confronte vos employés avec les situations vécues au quotidien. La cerise sur le gâteau : incorporez des éléments ludiques pour rendre la formation plus dynamique.

2 Acquisition de nouveaux équipements ou adoption de nouvelles procédures

La formation joue un rôle central pour tirer profit de vos investissements lorsque vous privilégiez ce genre de changements. Vos employés devront sûrement assumer de nouvelles responsabilités ou privilégier de nouveaux procédés.

Comment ? Proposez des formations axées sur la pratique et fournissez des aide-mémoires tels que vidéo tutoriels ou des affiches de procédures étape par étape.

3 Transformation des paliers hiérarchiques

Les différents paliers hiérarchiques de votre entreprise devront faire face à des défis de taille devant la croissance. Généralement, certains services doivent être créés ou les gestionnaires en place doivent déléguer des tâches.

Comment ? Le mentorat est de mise. Vos employés plus chevronnés s'occuperont de former la relève en assurant l'adoption des bonnes pratiques. D'ailleurs, au fur et à mesure que le nombre d'employés augmente, pensez à offrir des formations sur la gestion des priorités, la prise de décisions et le leadership.

4 Intégration des nouvelles recrues

Très souvent, la croissance de l'entreprise est associée à un nombre plus élevé des employés. Les nouveaux employés

arrivent avec un bagage de connaissances et d'expériences pour aider à atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise. Toutefois, la formation aide les nouveaux employés à adhérer à la culture de l'entreprise.

Comment ? Offrez des programmes de formation et d'intégration axés sur la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise. Proposez des microcapsules d'autoapprentissage suivies de séances de formation en présence ou à distance qui favorisent la participation, les échanges et la cohésion des équipes.

5 Fidélisation des employés

La formation est aussi un incitatif pour attirer et retenir des ressources qualifiées. Elle offre des occasions de relever de nouveaux défis et de développer une carrière au sein de l'entreprise. D'ailleurs, comme la formation permet aux employés de mettre à jour leurs connaissances, elle contribue à créer un environnement de travail stimulant et réduit les risques de résistance au changement.

Comment ? Ciblez les formations pertinentes selon le profil de vos employés et orientez-les vers les associations ou organismes autorisés à fournir de formations spécialisées. //

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le répertoire des cours de l'Association de la construction du Québec propose un éventail de formations adaptées à l'industrie. D'ailleurs, l'ACQ facilite la formation en entreprise pour un minimum de 5 participants. Visitez le site Web de l'ACQ, onglet « Formation » pour de plus amples informations.

Dotez-vous d'outils de gestion et de processus

qui mettront en lumière vos bonnes
pratiques d'affaires en implantant
le **PROGRAMME INTÉGRITÉ**



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Le Programme Intégrité: des outils de gestion des risques éthiques simples à utiliser, peu importe la taille ou le secteur d'activité de votre entreprise.

acq.org/programme-integrite

LOGICIELS DE GESTION DE LA RELATION CLIENT (CRM)

Que vous soyez une petite, moyenne ou grande entreprise, il est primordial de documenter et de suivre vos interactions avec vos clients et vos prospects afin de faire prospérer votre entreprise.



Photographies Commercial

⇒ STÉPHANE EUGÉNIE

Webmestre principal
Direction des services corporatifs

Dans le cas d'une petite entreprise, on peut gérer nos informations dans des fichiers Excel, mais jongler avec une multitude de fichiers devient très rapidement complexe. C'est là que l'utilisation d'un logiciel de gestion de la relation client (communément appelé CRM - *Customer Relation Management*) devient un incontournable.

Comment choisir son CRM ?

Il existe des dizaines de solutions CRM. Voici quelques recommandations pour vous aider dans votre choix.

Intégration des solutions tierces

Vous utilisez *MailChimp* pour vos infolettres, *Trello* pour votre gestion de projets, *Shopify* pour votre boutique en ligne, etc. Idéalement, vous allez vouloir que ces outils communiquent avec votre CRM voire qu'ils soient disponibles directement dans votre tableau de bord.

SaaS ou Sur site

Les offres **SaaS** (*Software as a Service* - Logiciel en tant que service) sont offertes en infonuagique et proposent diverses offres financières selon vos besoins. Les offres **Sur site** demandent que vous

installiez le logiciel sur votre serveur. Elles permettent plus de personnalisation, mais nécessitent d'avoir une équipe informatique ou de travailler avec un fournisseur.

Les offres SaaS sont à privilégier pour les petites et moyennes entreprises qui ont des besoins standards.

Calculez votre nombre d'utilisateurs

Le prix des licences sera un point essentiel dans votre choix. Établissez le nombre actuel d'utilisateurs et évaluez le nombre d'utilisateurs dans les 5 prochaines années (Attention ! Certaines options sont considérées comme des licences).

Les complets

Salesforce (salesforce.com/fr-ca/)

Probablement le plus connu, il offre une courbe d'apprentissage rapide grâce à une interface utilisateur conviviale et des tableaux de bord personnalisables. Sa popularité fait que de nombreux outils tiers se connectent à ce CRM.

Commence à 25 \$US/mois/par utilisateur pour *Salesforces Essentials*.

SugarCRM (sugarcrm.com/fr/)

Rival moins connu de Salesforce, c'est un outil très puissant et plus personnalisable. Comme Salesforce, il utilise des tableaux de bord et permet de connecter de nombreux outils tiers. Il est plus destiné aux moyennes ou grosses organisations.

Commence à 52 \$US/mois/par utilisateur pour *Sugar Professional*.

Dynamics365

(dynamics.microsoft.com/fr-ca/)

Le grand avantage de Dynamics, c'est qu'il s'intègre parfaitement avec Office365 et qu'il peut à peu près tout faire. Toutefois,

il est difficile de s'y retrouver dans la tarification des licences.

Les simples d'utilisation

Zoho (zoho.com/fr/crm/)

Interface utilisateur très intuitive et prix de départ très compétitif. Offre une place de marché dans laquelle on peut facilement magasiner de nombreux outils tiers.

Commence à 14 \$US/mois/par utilisateur pour *Standard*.

Hubspot (hubspot.fr/)

Plateforme très bien pensée, simple d'utilisation, elle regroupe tous ses modules (RH, vente, marketing, etc.) sous une seule interface. Toutefois, il faudra bien analyser vos besoins avec les tarifications et leurs limitations pour chaque plan, car la facture peut monter rapidement.

Offre une version gratuite limitée sinon, commence à 59 \$CA/mois/par utilisateur.

SageCRM

(sage.com/fr-ca/produits/sage-crm/)

Vous utilisez Sage pour votre comptabilité et vous souhaitez simplement que votre fichier client soit associé à vos factures ? SageCRM est une solution logique surtout qu'elle intègre d'autres outils par défaut.

Commence à environ 45 \$US/mois/par utilisateur.

Faites-vous accompagner

Le choix d'un logiciel de gestion de la relation client dépend de vos besoins (actuels et futurs). Il est préférable de confier à une firme l'analyse de vos besoins pour déterminer le meilleur outil à mettre en place. Ces firmes négocient souvent des tarifs annuels bien inférieurs à ceux cités sur les sites officiels (pas de piège dans ces tarifs, mais assurez-vous d'avoir un comparatif de choix). //

LE RÔLE DE L'ENTREPRENEUR DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION DURABLE

La tendance des projets de bâtiments visant des critères durables ne cesse d'augmenter, et ce partout à travers le monde. Bien que les critères de durabilité soient établis au moment de l'étape de conception par le client et les différents professionnels de l'industrie, l'implication de l'entrepreneur dans ce type de projet reste indispensable.



ACQ

⇒ CATHERINE GUAY

Conseillère aux affaires corporatives
Direction des services corporatifs

Ses responsabilités

Que vous soyez entrepreneur général ou spécialisé, vos responsabilités dans les projets de construction à caractère durable sont tout aussi importantes que ceux des autres acteurs pour en arriver aux objectifs à atteindre.

Parmi ses devoirs, l'entrepreneur doit s'assurer du respect des différents volets décrits dans les plans et devis rédigés par les professionnels. Par exemple, parmi ceux-ci, nous retrouvons la présentation d'un plan de gestion des résidus de CRD (construction, rénovation démolition/déconstruction), leur gestion lors des activités en chantier, et même le devoir de fournir une partie de la traçabilité de ceux-ci.

L'entrepreneur est également un joueur important de la chaîne quant à l'approvisionnement et l'installation des matériaux exigeant des caractéristiques environnementales, soigneusement sélectionnés par l'équipe de projet, en phase de conception.

Projets visant une certification environnementale

Bien qu'il ne soit pas nécessaire pour l'entrepreneur de tout connaître dans les moindres détails, comprendre l'ensemble du processus d'une certification environnementale reste tout de même considérable. La certification LEED^{®1} en est un exemple.

Que ce soit pour la gestion des CRD, la performance de la qualité de l'air intérieur ou bien la mise en service de base des différents éléments, l'entrepreneur doit assurer un suivi rigoureux de plusieurs préalables et crédits, entre autres par sa documentation, pour mener à succès le projet.

De plus en plus d'exigences

Assurer le respect des critères écoresponsables dans les plans et devis et s'investir sérieusement dans les démarches visées dans le projet donneront une multitude d'avantages aux entrepreneurs, autant par la croissance de leurs opportunités d'affaires en plus de démontrer leur souci pour les aspects environnemental, social et économique. //

LE SAVIEZ-VOUS?

En 2019, le Canada se situait au 2^e rang des 10 premiers pays, sur 167 pays dans le monde, ayant obtenu le plus de bâtiments certifiés LEED[®]. Il comptait plus de 3 250 bâtiments qui illustrent comment on peut concevoir nos espaces pour mieux servir les individus et l'environnement. C'est la Chine qui s'est classée au premier rang de ce palmarès, avec plus de 68 millions de mètres carrés bruts d'espaces certifiés.²

¹ Leadership in Energy and Environmental Design, <https://batimentdurable.ca/construction-developpement-durable/leed>

² Bâtiment durable Québec

FILGO Sonic

**UN SEUL ARRÊT
POUR TOUS VOS
BESOINS EN ÉNERGIES**

SERVICES D'ANALYSE
D'HUILE EN LABORATOIRE

SERVICES D'ATTESTATION
D'ÉQUIPEMENT EN BIODÉGRADABILITÉ

NATURELLE S2.F1
HYDRAULIQUE

CARBURANTS • **BIO** LUBRIFIANTS • PROPANE • ÉQUIPEMENTS

Distributeur Shell FILGO.CA • ENERGIESONIC.COM • 1 800 207-6642

LA PASSION DU TRAVAIL BIEN EXÉCUTÉ



MEGGY TREMBLAY
Manœuvre, Groupe Doyon

⇒ Marc Beauchamp

Meggy Tremblay est manœuvre spécialisée pour les secteurs égouts et aqueduc. C'est un boulot exigeant une grande robustesse physique. Débordante d'énergie, cette travailleuse manuelle infatigable et d'une grande adresse professionnelle fait l'éloge de son métier. Une manière de convaincre d'autres femmes de se joindre à l'industrie.

Meggy travaille depuis trois années pour le Groupe Doyon. L'entreprise, établie en Mauricie et dans le Centre-du-Québec, réalise des travaux de génie civil et d'excavation. D'une grande rigueur professionnelle, cette Trifluvienne qui n'a pas froid aux yeux a également œuvré pendant plus de 17 années dans l'industrie de l'asphaltage routier.

«Je tiens cette vitalité de mes parents. Mon père était entrepreneur couvreur et ma mère aimait le dur labeur. C'est d'ailleurs elle qui m'a invitée à la suivre lorsqu'elle est allée chercher sa première carte de compétence pour travailler dans l'industrie. Sans dire qu'elle m'a poussée vers le métier, elle m'a aidée à comprendre que ça correspondait bien à mes valeurs. En effet, depuis mon plus jeune âge, j'aime le travail exigeant et,

particulièrement, tout ce qui rivalise de raccord de précision ou de justesse d'installation», fait-elle valoir.

«Donc, à l'âge de 17 ans, en accompagnant ma mère, j'ai moi aussi fait et réussi l'examen d'obtention de la carte de compétence d'industrie. À cette époque, j'aidais déjà mon père sur les toits et j'apprenais vite. Sans m'en rendre compte, je suis une très bonne élève, car j'aime le travail. C'est ce qui me permet de rapidement apprendre et me perfectionner. Personne dans mon entourage n'a été étonné de cette orientation.»

ADN du métier

«Humblement, on me voit depuis toujours comme une personne débrouillarde, sainement hyperactive et parfaitement à mon aise dans des milieux exigeant une très bonne présence d'esprit, de l'endurance et de la minutie. Ce sont des qualités essentielles pour réussir dans le métier, et c'est une dynamique que j'adore. C'est ce qui fait que je suis heureuse dans la construction et que je m'investis pleinement dans chaque chantier.»

«C'est simple, quand tu aimes un travail, tu te donnes à fond sur le terrain et t'apprends facilement. Et t'as la volonté de continuellement être plus efficace. J'ai aussi la chance de travailler avec une équipe extrêmement qualifiée, des professionnels qui encouragent la constance de l'apprentissage, le partage de connaissances et la valorisation de l'expérience. Ça me rejoint», souligne-t-elle.

«Cette chimie d'opération favorise le développement des habiletés et soutient, au-delà de la compétence, l'agilité d'intégration. Seule femme dans un milieu résolument masculin sur les chantiers de mon employeur, cette bienveillance m'a bien servie», juge Meggy qui, de tout temps, aime grandir avec les gars, des

personnes authentiques et de franc-parler avec qui elle s'entend bien.

Place à l'avenir

Elle se souvient que lors d'un premier emploi dans la construction, elle a dû faire preuve de caractère pour se faire accepter et répondre aux sarcasmes de certains collègues. «Mais c'est un temps révolu. Pour prévenir la situation, comme dans n'importe quel emploi d'ailleurs, tu dois remplir ton rôle avec compétence. Il faut être capable de faire le boulot qu'on t'a confié et pour lequel t'as été formé sans toujours demander de l'aide.»

«Cette technicité vaut autant pour l'effort physique à fournir. Bien comprendre cette réalité contribue à maintenir l'esprit de corps sur les chantiers, comme dans tous les milieux de travail. Il faut s'imprégner de cette réalité pour vivre le quotidien de la construction et y grandir», conclut Meggy qui, heureuse de l'évolution d'industrie, rêve de devenir contremaître de chantier. //



Hissez vos projets résidentiels au sommet.

L'ACQ, c'est aussi pour les entrepreneurs résidentiels. Découvrez notre offre de services conçue sur mesure pour vous !

ACQ
RÉSIDENTIEL



Projet Cité Angus

On voit grand, comme vous.

Que ce soit pour vous accompagner dans la construction de vos projets résidentiels, dans vos relations avec la GCR, dans la gestion de vos dossiers de réclamations ou pour obtenir des services spécialisés, l'ACQ Résidentiel est le partenaire qu'il vous faut.

- ✓ Garanties de qualité
- ✓ Protection des acomptes
- ✓ Cautionnement GCR
- ✓ Services techniques et inspections
- ✓ Accompagnement et conciliation
- ✓ Expérience VIP - livraison d'unités
- ✓ Formations

Informez-vous avant de bâtir !

1 800 956-7526
residentiel@acq.org
acqresidentiel.ca

Garantir la qualité !

Découvrez
**LES EXPERTS EN
LOCATION
AU QUÉBEC!**



**LOU-TEC EST LA RÉFÉRENCE POUR
TOUS LES BESOINS EN OUTILS ET ÉQUIPEMENTS!**

Réservez en ligne sur
LOU-TEC.COM

Contactez-nous au
1-866-774-4188

**Ouverture bientôt d'une succursale
à Drummondville, restez à l'affût!**



Experts en location
LOU-TEC